

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10335

Samedi/Dimanche 12-13 Octobre 2024

SM le Roi adresse un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 4^{ème} année législative de la 11^{ème} Législature

Nous avons mené pendant des années une action déterminée et sereine afin que, par tous les moyens disponibles, et en dépit d'un contexte international difficile et complexe, Nous puissions mettre en évidence la justesse de la position de notre pays et faire valoir nos droits historiques légitimes sur notre Sahara

■ *Les acquis que Nous avons réalisés dans la perspective de clore ce dossier et le développement socio-économique que connaissent nos Provinces du Sud, ont été rendus possibles grâce à l'élan de solidarité de l'ensemble des Marocains*

■ *Les fondamentaux de la position du Maroc doivent être expliqués au petit nombre de pays qui continuent de prendre à contre-pied la logique du droit et de dénier les faits de l'Histoire*



Ph. MAP

Lire le texte intégral du Discours Royal en Pages 2 et 3

SM le Roi adresse un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 4^{ème} année législative de la 11^{ème} Législature

Nous avons mené pendant des années une action déterminée et sereine afin que, par tous les moyens disponibles, et en dépit d'un contexte international difficile et complexe, Nous puissions mettre en évidence la justesse de la position de notre pays et faire valoir nos droits historiques légitimes sur notre Sahara

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a adressé, vendredi, un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 4^{ème} année législative de la 11^{ème} Législature. Voici le texte intégral du Discours Royal :

"Louange à Dieu, Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Il M'est agréable, en ouverture de la présente année législative, de M'adresser à vous, et, à travers votre assemblée, aux différentes instances, aux diverses institutions, ainsi qu'à la communauté des citoyens, pour évoquer les derniers développements de l'affaire du Sahara Marocain, considérée par tous les Marocains comme leur première Cause nationale.

S'agissant de la question de notre intégrité territoriale, j'avais affirmé, dès Mon Accession au



La position française s'inscrit dans l'esprit de la dynamique positive que connaît l'affaire du Sahara Marocain et qui a vocation à confirmer la souveraineté intangible du Maroc sur son territoire, à élargir le soutien apporté à l'Initiative d'autonomie

Trône, notre ferme intention de passer de la phase de gestion proprement dite à une dynamique de changement se déployant à l'intérieur comme à l'extérieur et couvrant tous les volets du dossier.

En la matière, j'avais également appelé à sortir de l'approche purement réactive en faveur d'une logique de prise d'initiative, de fermeté et de proactivité. Partant de ce postulat, et à la faveur d'une vision claire, Nous avons mené pendant des années une action déterminée et sereine afin que, par tous les moyens disponibles, et en dépit d'un contexte international difficile et complexe,

Nous puissions mettre en évidence la justesse de la position de notre pays et faire valoir nos droits historiques légitimes sur notre Sahara.

Aujourd'hui, Dieu soit loué, la Vérité, qui finit toujours par supplanter toute autre considération, s'est révélée avec éclat car les Causes justes triomphent inévitablement.

Dieu a dit : "La vérité est venue et le mensonge a péri. Le mensonge est toujours destiné à périr". Véridique est la parole de Dieu.

Voilà donc la République Française qui soutient la souveraineté du Maroc sur l'ensemble du territoire du Sahara et qui appuie l'Initiative d'autonomie dans le cadre de l'intégrité territoriale marocaine, comme seule base pour le règlement de ce conflit régional artificiel. A cette occasion, J'exprime, en Mon Nom personnel et au nom du peuple marocain, Mes plus vifs remerciements et Ma profonde gratitude à la France et à Son Excellence le Président Emmanuel Macron pour ce soutien franc à la Marocanité du Sahara.

Cette évolution positive, qui fait prévaloir le bon droit et la légitimité par la reconnaissance des droits historiques du Maroc, est portée par un grand pays, doté du statut de membre permanent au Conseil de Sécurité et reconnu comme un acteur influent de la scène internationale. Bien plus, la France possède une connaissance pointue de la nature et des soubassements de ce conflit régional.

Cette évolution vient appuyer les efforts déployés dans le cadre des Nations Unies pour asseoir les fondements d'un processus politique devant conduire à un règlement définitif de cette question dans le cadre de la souveraineté marocaine.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

La position française s'inscrit



Nous avons réussi à obtenir la reconnaissance de pays influents, également membres permanents au Conseil de sécurité comme les Etats-Unis d'Amérique et la France. Nous sommes également fier des positions des pays arabes et africains frères qui soutiennent de façon très claire et responsable l'intégrité territoriale du Royaume



La prochaine étape exige de tous un surcroît de mobilisation et de vigilance pour conforter durablement la position de notre pays, et il importe de continuer à plaider la justesse de notre Cause et à contrecarrer les manœuvres des adversaires

dans l'esprit de la dynamique positive que connaît l'affaire du Sahara Marocain et qui a vocation à confirmer la souveraineté intangible du Maroc sur son territoire, à élargir le soutien apporté à l'Initiative d'autonomie.

De fait, avec l'aide de Dieu, Nous avons réussi à obtenir la reconnaissance de pays influents, également membres permanents au Conseil de sécurité comme les Etats-Unis d'Amérique et la France.

Nous sommes également fier des positions des pays arabes et africains frères qui soutiennent de façon très claire et responsable l'intégrité territoriale du Royaume, et plus particulièrement ceux qui ont ouvert des consulats à Laâyoune et Dakhla. En parallèle, l'Initiative d'autonomie, seule base pour parvenir à un règlement définitif du conflit dans le cadre de la souveraineté du Maroc, bénéficie du vaste soutien d'un nombre croissant de pays du monde entier.

Citons l'Espagne amie qui connaît bien les ressorts cachés de cette affaire, et dont la position a une forte résonance politique et historique. Il en va de même pour la plupart des pays de l'Union Européenne.

A tous ces amis et partenaires, il Nous plaît d'exprimer notre considération pour leurs positions favorables à la première Cause du Maroc. Nous remercions aussi tous les pays qui traitent, économiquement et sous forme d'investissements, avec les Provinces sud du Royaume comme partie intégrante du territoire national.

Ils accompagnent ainsi la dynamique de développement social, économique et culturel qui est à l'œuvre au Sahara marocain, et confortent sa position d'axe de communication et d'échange entre le Maroc et sa profondeur africaine. Ils placent aussi le Sahara marocain au cœur des initiatives continentales stratégiques que Nous avons lancées, comme le projet

de gazoduc Maroc-Nigeria et le Processus des Etats Atlantiques Africains, ainsi que l'Initiative engagée pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nonobstant tout ce qui a été réalisé, la prochaine étape exige de tous un surcroît de mobilisation et de vigilance pour conforter durablement la position de notre pays, et il importe de continuer à plaider la justesse de notre Cause et à contrecarrer les manœuvres des adversaires.

A cet égard, les fondamentaux de la position du Maroc doivent être expliqués au petit nombre de pays qui continuent de prendre à contre-pied la logique du droit et de dénier les faits de l'Histoire. Corrélativement, il faut s'employer à les convaincre de la légitimité de la Marocanité du Sahara à grand renfort de preuves et d'arguments juridiques, politiques, historiques et spirituels.

Cette démarche exige de mutualiser les efforts de toutes les institutions et les instances nationales officielles, partisanes et civiles et de renforcer leur coordination, de manière à conférer l'efficacité nécessaire à leur action et à leurs mobilisations.

Vous êtes au fait, honorables parlementaires, du rôle agissant qui revient à la diplomatie partisane et parlementaire pour recueillir davantage de reconnaissances en faveur de la Marocanité du Sahara et pour élargir l'appui à l'Initiative d'autonomie, en tant que seule solution à ce conflit régional.

Aussi, Nous appelons à plus de coordination entre les deux chambres du Parlement à ce sujet, en mettant en place des structures internes adaptées, dotées de profils qualifiés et en appliquant les critères de compétence et de spécialisation dans le



Nous tenons à saluer les efforts déployés par la diplomatie nationale, les différentes institutions concernées, les forces vives de la Nation et par tous les Marocains au patriotisme sincère et authentique, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, pour défendre les intérêts légitimes de leur Patrie et déjouer les machinations des ennemis



Nous appelons à plus de coordination entre les deux chambres du Parlement à ce sujet, en mettant en place des structures internes adaptées, dotées de profils qualifiés et en appliquant les critères de compétence et de spécialisation dans le choix des délégations

choix des délégations, aussi bien à l'occasion des rencontres bilatérales que lors de la participation à des forums régionaux et internationaux.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Les acquis que Nous avons réalisés dans la perspective de clore ce dossier et le développement socio-économique que connaissent nos Provinces du Sud, ont été rendus possibles grâce à l'élan de solidarité de l'ensemble des Marocains et à la faveur de leurs efforts concertés pour consolider l'unité nationale et l'intégrité territoriale.

A ce propos, Nous tenons à saluer les efforts déployés par la diplomatie nationale, les différentes institutions concernées, les forces vives de la Nation et par tous les Marocains au patriotisme sincère et authentique, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, pour défendre les intérêts légitimes de leur Patrie et déjouer les machinations des ennemis.

En outre, Nous adressons Nos remerciements et l'expression de Notre considération à nos fils du Sahara pour leur loyauté indéfectible à l'égard de leur patrie, leur attachement inébranlable à leurs symboles sacrés, religieux et nationaux et pour leurs sacrifices en vue de préserver l'intégrité territoriale du Royaume et sa stabilité.

En conclusion, Nous réaffirmons que le Maroc restera constamment ferme sur sa position et fidèle à l'esprit d'ouverture sur son environnement maghrébin et régional, contribuant ainsi au développement commun des peuples de la région, à leur sécurité et à leur stabilité. Le Très-Haut a dit : "Ô vous qui croyez ! Si vous faites triompher la Cause d'Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas". Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Les étudiants en médecine infligent un camouflet à l'Exécutif

81,4 % des étudiants ont jugé la proposition du ministère de l'Enseignement d'«insuffisante»



La crise entre les étudiants en médecine et en médecine dentaire et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation se prolonge, alors que l'Exécutif semble dans l'incapacité de convaincre les étudiants de ses propositions et de mettre fin à ce conflit social qui dure depuis presque un an.

En effet, les représentants dans la Commission nationale des étudiants en médecine, pharmacie et médecine dentaire (CNEMEP) ont informé le Médiateur du Royaume que les étudiants rejettent les mesures proposées par le ministère de tutelle visant à «rétablir le fonctionnement normal de la division médicale des Facultés de médecine et de pharmacie», tout

en annonçant le boycott de la rentrée universitaire.

Ainsi, 81,4% des étudiants ont jugé la proposition du ministère d'«insuffisante et ne répondant pas à leurs aspirations concernant les points en suspens, en plus du fait que ladite proposition constitue une régression par rapport aux points déjà résolus».

En plus, la majorité, soit 81,5 % du total des étudiants en médecine, a considéré tous les points en suspens comme prioritaires et d'égale importance.

Les étudiants ont également décidé de boycotter la nouvelle rentrée universitaire fixée par le ministère pour ce lundi 14 octobre. « 86,9% ont exprimé leur soutien à la poursuite de leur

lutte, faute de répondre favorablement aux points en suspens».

Ce nouveau camouflet infligé au gouvernement intervient quelques jours après le boycott par plus de 90% des étudiants de la session exceptionnelle d'examen fixée pour le 4 octobre, portant le nombre d'épreuves boycottées depuis le début de cette crise à six examens.

Récemment, le ministère de tutelle a rendu public un communiqué dans lequel il a souligné que « les étudiants qui ont passé les examens du premier semestre lors de la session du 5 septembre 2024 pourront passer ceux du second semestre lors d'une session spéciale exceptionnelle à partir du 4 octobre».

«Les étudiants qui passeront les examens

pour la première fois pourront passer les examens du second semestre lors de la session extraordinaire spéciale prévue à partir du 4 octobre, et passer ceux du premier semestre lors d'une autre session extraordinaire spéciale dont la programmation sera annoncée par les collèges ultérieurement», a fait savoir la même source.

Le ministère a également affirmé que «le point zéro sera remplacé par les points obtenus aux examens des sessions spéciales pour les étudiants qui réussiront ces examens» et que «la délibération des résultats des examens pour l'inscription aux années suivantes se fera sur la base des points obtenus aux sessions ordinaires et spéciales sans tenir compte de l'obligation de compléter la formation, puisque cette dernière sera programmée ultérieurement».

Le ministère a par ailleurs annoncé que «la rentrée universitaire dans la filière médicale pour l'année universitaire 2024-2025 a eu lieu lundi 23 septembre 2024 pour les nouveaux étudiants inscrits en première année, et débutera lundi 14 octobre pour les étudiants des autres niveaux».

A rappeler que grâce à l'intervention du Médiateur du Royaume, un accord a été conclu récemment entre le ministère de l'Enseignement supérieur et les étudiants en pharmacie, mettant ainsi fin à plus de 10 mois de boycott des cours et des examens.

Cet accord répond aux revendications des étudiants de la filière pharmacie, avec notamment l'instauration d'une période de préparation avant la tenue des examens.

Les représentants nationaux des étudiants ont souligné qu'une première session des examens pour le premier semestre de l'année universitaire serait programmée, suivie d'une période de révision, avant d'entamer le second semestre.

Mourad Tabet

Le CNDH engagé à poursuivre son plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a réitéré, jeudi à Rabat, l'engagement du conseil et des acteurs de défense des droits de l'Homme partenaires à poursuivre leur plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort au Maroc.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, célébrée cette année sous le thème "La peine de mort ne protège personne", Mme Bouayach a indiqué que l'instauration d'un moratoire sur la peine capitale, alors qu'elle est toujours stipulée dans les lois, est plus sévère que sa mise en application, eu égard à l'impact psychologique et social qui en découle, appelant à mettre un terme à cette lourde situation d'attente que vivent les condamnés et leurs familles.

Elle a souligné, dans ce cadre, que la peine de mort ne protège personne tant sa mise en exécution ne saurait être une source de quiétude ni pour les familles des victimes, encore moins pour la société, ajoutant que le CNDH "va œuvrer

cette année à sensibiliser sur sa vision à ce sujet".

Mettant en avant la position ferme du CNDH au sujet de l'abolition de la peine de mort, la responsable a indiqué que celle-ci trouve son fondement dans la nature absolue du droit à la vie sur lequel reposent les autres droits, ainsi que sur la mission du CNDH en tant qu'institution nationale veillant à la défense de ce droit et appelant le législateur à mettre les dispositions juridiques en cohérence avec l'article 20 de la Constitution, ainsi qu'avec les conventions et pactes ratifiés par le Maroc.

Elle a relevé que dans le sillage de la célébration du vingtième anniversaire de l'Instance équité et réconciliation (IER), l'ambition est de réaliser une avancée vers la ratification du protocole facultatif annexe au Pacte international visant à abolir la peine de mort, lors de la réunion de la Troisième commission en décembre prochain.

Cette ambition explique en effet le souci du CNDH, en tant qu'institution chargée du suivi de l'application des recommandations de l'IER, de veiller à ce que ses avis consultatifs en matière

pénale prennent en compte ses appels sans équivoque à l'abolition de la peine de mort, a-t-elle soutenu.

Le coordinateur de la Coalition marocaine contre la peine de mort, Me Abderrahim Jamaï, a, pour sa part, relevé que le plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine capitale de mort au Maroc est un "combat à dimension humaine" pour le droit à la vie, soulignant la nécessité d'être à l'écoute des revendications du mouvement de défense des droits de l'Homme pour abolir cette peine.

Il a, dans ce sens, relevé que la peine de mort "n'a aucun impact coercitif en termes de prévention du crime, comme en témoignent les études scientifiques et pénales publiées par nombre d'institutions et universités, en plus du fait qu'elle implique des risques juridiques, judiciaires, législatifs et culturels pouvant rendre iniques les jugements à la peine capitale".

Le secrétaire général de l'Observatoire marocain des prisons (OMP), Abdellah Mesdad, a de son côté relevé que le contexte mondial actuel

milite en faveur de l'abolition de la peine de mort, mettant en avant l'adhésion de l'OMP aux efforts destinés à mettre fin à cette sentence aux niveaux africain et maghrébin.

La directrice exécutive de la Coalition mondiale contre la peine de mort, Aurélie Plaçaïs, a mis en avant, dans une intervention vidéo, l'importance de répondre aux revendications de la société civile marocaine et des organisations de défense des droits de l'Homme appelant à abolir la peine capitale, en adéquation avec les engagements et les efforts du Maroc dans le domaine des droits de l'Homme.

Elle a à cet égard insisté sur la nécessité de ratifier en décembre prochain à New York le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Ont pris part à cette rencontre plusieurs ambassadeurs et représentants du Corps diplomatique accrédités à Rabat, ainsi que des représentants d'institutions nationales et internationales des droits de l'Homme.

Le Burundi réitère son soutien constant et inconditionnel à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, a reçu, jeudi à Rabat, l'Ambassadeur Albert Shingiro, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au développement de la République du Burundi.

S'agissant de la question du Sahara marocain, M. Albert Shingiro a réitéré la position constante de la République du Burundi en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Maroc sur l'ensem-

ble de son territoire, y compris la région du Sahara. Il a également réitéré le soutien de la République du Burundi au Plan d'autonomie présenté par le Royaume du Maroc, comme la seule solution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend régional.

M. Shingiro a aussi salué les efforts des Nations Unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend autour du Sahara.



ONU : Le plan d'autonomie, "seul et unique" cadre pour une solution définitive à la question du Sahara



Des pétitionnaires internationaux ont souligné, jeudi à New York, que le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 est le "seul et unique" cadre pour parvenir à une solution définitive à la question du Sahara.

L'initiative marocaine "est le seul et unique moyen adéquat pour mettre un terme" à ce différend régional, a affirmé de l'embellie le politologue français, Chris-

tophe Boutin, lors d'une réunion de la 4^e commission de l'Assemblée générale de l'ONU, en rappelant la décision de la France en soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Il a relevé que la démarche française s'inscrit en droite ligne du droit international et respecte les principes de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale consacrés par la Charte des Nations Unies.

"Comme la décision américaine du 10

décembre 2020 consacrant la marocanité du Sahara, la décision française émane d'un État membre du G7 et membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a appuyé l'initiative marocaine d'autonomie depuis sa présentation en 2007", a-t-il noté.

Le pétitionnaire a estimé que son pays vient ainsi de franchir un "pas historique", en affirmant que le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine, ajoutant que cette position "incitera sans aucun doute" d'autres pays européens à se joindre au large consensus international, qui ne cesse de se renforcer.

Il a, par ailleurs, appelé l'Algérie, partie principale à ce différend régional, à rejoindre la table des négociations pour mettre fin à ce conflit artificiel et œuvrer à la création d'un Maghreb arabe uni.

De son côté, l'avocat français Hubert Seillan a affirmé que le plan d'autonomie, soutenu par "une très grande majorité" d'États dont la France, est la "seule et unique base" pour le règlement de la question du Sahara.

"Preuve en est faite sur le terrain, dans les villes de Laâyoune et de Dakhla, avec l'ouverture de trente-deux Consulats généraux, issus des quatre continents", a-t-il fait valoir, notant que son pays "a franchi le pas de la clarté en se joignant à la dynamique internationale d'appuis massifs au Maroc".

Abondant dans le même sens, l'experte

américaine Kaitlyn Rabe a rappelé la position des États-Unis soutenant la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, notant que le plan d'autonomie est la "seule base pour une solution juste et durable à ce conflit régional".

Cette initiative permet aux populations des provinces du Sud de gérer leurs propres affaires de manière démocratique, à travers des instances législatives, exécutives et judiciaires jouissant de prérogatives exclusives, a dit Mme Rabe qui est également présidente de l'ONG Mondo Internazionale.

Pour sa part, la professeure éthiopienne Serkalem Kassa a indiqué que le plan d'autonomie est "la meilleure option possible" qui offre une perspective prometteuse dans la région et au-delà.

À leur tour, l'avocate espagnole María Guillén et le président de l'Association de coopération canario-marocaine, Rafael Esparza Machín ont mis en avant le caractère sérieux et crédible de l'initiative marocaine, relevant que cette démarche judicieuse est le fruit d'une large consultation qui a impliqué toutes les parties prenantes et les forces vives de la société.

Pour d'autres pétitionnaires internationaux comme Herald Torch, historien et membre du parlement autrichien, le plan d'autonomie est une "chance pour la paix" et la voie "la plus réaliste" vers la prospérité aussi bien au Maghreb qu'au Sahel.

Des pétitionnaires dénoncent le séparatisme

Une "grave menace à la paix" en Afrique

Des experts et pétitionnaires internationaux ont dénoncé, à New York, le "fléau" du séparatisme qui pose "une grave menace à la paix et à la sécurité", notamment en Afrique.

Lors d'une réunion de la 4^e Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, Ismail Abou Bouchane, professeur à l'université du Rwanda, a pointé du doigt les "nombreuses accointances du séparatisme avec les organisations terroristes" qui sont, selon lui, documentées au jour le jour.

"Certains pays l'utilisent ouvertement pour tenter de diviser pour mieux régner. C'est le cas du pays hôte des camps de Tindouf" qui a délégué

une partie de son territoire à une milice séparatiste armée, au mépris du droit international, a-t-il dit, dénonçant "un agenda hégémonique aux visées destructrices".

Il a relevé que le voisin de l'est du Maroc "abrite cette entité séparatiste, l'arme militairement, la finance à coups de pétrodollars, la défend politiquement et diplomatiquement au sein des organisations internationales".

Pour sa part, le militant suisse des droits de l'homme et expert des relations internationales, Anouar Ramadan, a mis en garde contre un phénomène qui continue à hypothéquer la paix, la stabilité et le développement en Afrique et dans le monde arabe.

"Le séparatisme menace non seulement la souveraineté et l'intégrité territoriale des États, mais perturbe également le tissu social, causant d'immenses souffrances et difficultés à des millions de personnes", a-t-il estimé, en citant le cas du mouvement séparatiste armé du "polisario" qui exploite les populations séquestrées des camps de Tindouf pour servir l'agenda de ses dirigeants et leurs mentors.

"Les mouvements séparatistes, comme le groupe armé du +polisario+ ont souvent recours aux conflits armés, au terrorisme et aux violations des droits de l'homme, créant ainsi un environnement de peur et d'insécurité", a-t-il averti, tout en exhortant la communauté internationale à adopter

une position unifiée face à ces agissements.

Abondant dans le même sens, le professeur universitaire grec Nikály Iygeros, a condamné les liens avérés qu'entretient le "polisario" avec les groupes terroristes.

"Le +polisario+, qui comme chacun de nous le sait, est un groupe armé non étatique, dont les relations notoires avec les organisations terroristes dans la région du Sahel, ne sont plus à prouver", a souligné ce spécialiste en géostratégie devant les membres de la 4^e commission de l'AG de l'ONU.

Il a rappelé dans ce sens que les fondateurs de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), Abou Walid et Abou al-Sahraoui, étaient des combattants du mouvement séparatiste armé.

Abdeljalil Lahjomri : L'Initiative Atlantique de SM le Roi, vecteur d'intégration économique aux niveaux continental et international



Le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, a mis en avant, jeudi à Tanger, l'Initiative Atlantique de SM le Roi Mohammed VI pour le Sahel, vecteur d'intégration économique aux niveaux continental et international.

"L'Initiative atlantique de SM le Roi Mohammed VI pour le Sahel constitue le fondement de la création d'une grande zone reliant l'Europe et l'Afrique, et ouvre ainsi des horizons importants pour la transformation économique dans la région, tout en renforçant le rôle de la façade atlantique Afrique, en faisant ainsi un vecteur de l'intégration économique aux niveaux continental et international", a souligné M. Lahjomri, à l'ouver-

ture de la 2ème édition du Blue Africa Summit.

Cette 2ème édition du sommet est l'occasion de mettre en exergue, dans sa portée enrichissante, l'importante initiative de SM le Roi Mohammed VI, qui invite à une refondation des océans comme des routes maritimes imaginées en autostrades de la nouvelle coopération mondiale, a-t-il noté, faisant savoir que cette vision est capitale pour reconstruire, désenclaver et régénérer le lien universel.

"La Vision Royale invite surtout à ce que la réflexion sur les perspectives et promesses aquatiques soit un atout majeur en termes de connectivité du vivant", a relevé M. Lahjomri, précisant que les participants à ce

Sommet sont réunis pour une Afrique pleinement connectée à l'Europe, aux Amériques comme à l'Asie. Les débats s'inscrivent dans un agenda international précis, celui d'une journée de consultation africaine préparatoire à la 3ème Conférence des Nations Unies sur les Océans qui se tiendra à Nice (France) en 2025, a-t-il ajouté. "Il sera donc question durant nos échanges, de l'économie bleue, autrement dit, de l'exploitation des fonds marins, de la meilleure connaissance scientifique des océans, des politiques publiques à mobiliser, des indicateurs sur la vie océane et de nombreux sujets relatifs aux préoccupations environnementales", a-t-il soutenu.

M. Lahjomri a, par ailleurs, mis en avant

l'importance des projets innovants en la matière initiés par des jeunes, expliquant que ces initiatives entrepreneuriales explorent les richesses maritimes tout en veillant à la préservation de l'environnement.

"Connecter pleinement l'Afrique aux autres continents à travers ses ports, détroits et canaux maritimes, dans un réseau dynamique reliant l'océan Indien, le canal de Mozambique, la mer rouge, le golfe Persique, la Méditerranée, la mer de sable qu'est le Sahara, et l'océan Atlantique est notre vision trans-aquatique pour aller de la terre à l'eau et pour que l'eau, soit un élément stabilisateur de toute vie terrestre", a fait observer M. Lahjomri.

L'Afrique se révèle aujourd'hui comme une grande puissance océanique après s'être longtemps pensée comme "continentale", loin des grands enjeux maritimes, a-t-il relevé, ajoutant "Le Blue Africa Summit est donc une opportunité unique de rassembler tous les acteurs concernés pour réfléchir ensemble à des stratégies efficaces et inclusives.

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cet événement rassemble près de 100 experts scientifiques, acteurs économiques et responsables politiques pour débattre des défis et des opportunités que représente l'océan pour l'Afrique.

L'un des objectifs principaux de cette édition, organisée par l'Académie du Royaume du Maroc en partenariat avec le Forum mondial de la mer et la Saison bleue, est d'encourager la transition vers une économie bleue, où la gestion durable des ressources marines contribue à la croissance économique, tout en protégeant l'environnement.

Le sommet s'articule autour de thématiques essentielles, telles que la sécurité maritime, la gestion durable des ressources, la pêche responsable, le développement d'une économie bleue durable et la recherche scientifique.

Agence Bayt Mal Al-Qods

Une panoplie de projets en faveur de la préservation et du développement de la Ville Sainte

L'Agence de presse palestinienne (Wafa) a mis en avant les multiples programmes et projets réalisés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, l'organe exécutif du Comité Al-Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant la protection de la Ville Sainte, la préservation de son cachet arabo-islamique et le renforcement de la résilience de ses citoyens.

Dans ce sens, Wafa a souligné dans un rapport l'importance de ces projets et programmes pour un coût de plus de 70 millions de dollars, touchant divers secteurs, notamment l'enseignement, la culture, le sport, le soutien à la jeunesse, les infrastructures, la sauvegarde du patrimoine, la restauration des bâtiments archéologiques, ainsi que les aides humanitaires destinées aux veuves, aux orphelins, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

Ces efforts déployés par l'Agence, sous la supervision directe du Président du Comité Al-Qods, SM le Roi Mohammed VI, visent à préserver la Ville Sainte et sauvegarder son patrimoine religieux et civilisationnel, et à appuyer la résilience de ses habitants, a indiqué le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem

Cherkaoui, cité par l'Agence.

Nombreuses sont les actions menées par l'Agence, particulièrement dans le secteur de l'enseignement, à travers l'édification de cinq nouvelles écoles et une maternelle, la restauration de dix autres écoles, tout en équipant les locaux de l'Ibrahimiéh College, du Centre de l'enfant à Shu'fat et de Dar Al-Tifel Al-Arabi, a-t-il poursuivi.

Il a, dans ce cadre, relevé que l'Agence a doté le campus de l'université Al-Qods - Beit Hanina, en plus de dix écoles, de clubs d'environnement, dont l'école Hassan II à Wadi al-Joz, ajoutant qu'elle a également élaboré un guide des meilleures pratiques pour les élèves du primaire et du secondaire.

Selon la même source, l'Agence a octroyé, en 2024, des bourses au profit de 120 étudiants dans différentes spécialités, ainsi que 11 étudiants de Gaza ont été admis pour poursuivre leurs études au Maroc en médecine vétérinaire au titre de l'année universitaire 2024-2025. De même, elle a lancé un programme dédié à la promotion des recherches et des études supérieures.

S'agissant du secteur de la santé, l'Agence Bayt Mal Al-Qods a équipé deux hôpitaux de campagne de la Société du Croissant-Rouge

palestinien, et fourni les médicaments et le matériel médical nécessaire au profit de l'hôpital Al-Makassed et du Croissant-Rouge. Elle a également distribué des draps, des couvertures et des paniers alimentaires au profit du gouvernorat d'Al-Qods, des hôpitaux Augusta Victoria et Al-Makassed et du Croissant-Rouge.

Par ailleurs, le rapport a mis l'accent sur les actions de l'Agence en matière de préservation du patrimoine, notamment le lancement d'une nouvelle génération de projets ciblant les secteurs du développement humain et de l'agriculture, ainsi que des programmes d'autonomisation des femmes et des jeunes, et de réhabilitation des bâtiments historiques, à travers le modèle du Centre culturel marocain - Bayt Al-Maghrib.

Fidèle à sa vision de protection des édifices patrimoniaux, l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif intervient aussi dans le domaine de la restauration et de la réhabilitation des bâtiments archéologiques dans la vieille Ville Sainte et dans certains quartiers d'Al-Qods.

Le rapport a évoqué également plusieurs projets réalisés en faveur des enfants et des jeunes de la ville d'Al-Qods, notamment le

modèle de simulation du sommet international de l'enfance pour Al-Qods, le concours "Couleurs d'Al-Qods", ainsi que le camp d'été organisé au Maroc au profit de 50 enfants maqdessis.

Il s'agit également du programme de parrainage des orphelins maqdessis, du programme de soutien aux projets au profit d'environ 100 familles d'Al-Qods, et ce en coordination avec le gouvernorat de la ville, ainsi que du projet d'autonomisation sociale en faveur des personnes en situation de handicap.

Le rapport a cité aussi le lancement d'une plateforme pour la protection du patrimoine de la Ville Sainte, à travers la plateforme Maison du Maroc à Al-Qods et une autre en faveur des entreprises émergentes, visant à offrir des opportunités aux jeunes pour faciliter l'intégration au sein du marché du travail.

La stratégie de l'Agence comprend également la plateforme de commerce électronique et solidaire "DLALA" pour la commercialisation électronique des produits des entreprises et des associations artisanales d'Al-Qods et le développement d'un système avancé d'enseignement à distance, ainsi qu'une clinique psychologique en ligne.

Plateforme E-Blagh

Des indicateurs importants et une forte interaction renforçant la confiance dans l'institution sécuritaire

Le bilan de la plateforme numérique E-Blagh, lancée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), reflète une forte interaction des citoyens marocains et leur confiance dans l'institution sécuritaire, qui oeuvre pour la consolidation de la cybersécurité et la lutte contre toutes les formes de crime sur Internet et les réseaux sociaux.

Pour l'élaboration de cette plateforme, les services de la Sûreté nationale se sont basés sur des principes de sécurité fondamentaux, dont le concept de la coproduction de la sécurité, faisant du citoyen un partenaire en matière de consolidation de la sécurité dans son sens le plus large, en signalant tous les risques et menaces potentiels.

Depuis son lancement, la plateforme a traité un total de 7.083 signalements de contenus illicites sur le web.

Il s'agit notamment de crimes liés aux nouvelles technologies, à l'incitation et à l'apologie d'actes terroristes, à la violation des droits et libertés des mineurs, à des atteintes à la sécurité physique des personnes, à la fraude, à l'escroquerie et au chantage.

Dans le cadre d'une analyse qualitative des signalements, la Brigade technique de la Sûreté nationale a traité un total de 6.788 signalements en relation avec des affaires criminelles relatives aux nouvelles technologies, dont 60% concernent des cas d'escroquerie et de fraude numérique, 20% portent sur des affaires de chantage

sexuel et 10% des affaires d'insultes et de diffamation.

5% des cas signalés concernent des affaires de violence et de menace d'utilisation de la violence, tandis que les 5% restants portent sur d'autres contenus liés à l'incitation à commettre des crimes contre des personnes, le trafic de produits prohibés sur Internet et l'exploitation sexuelle.

D'un point de vue procédural, les équipes techniques supervisant la plateforme E-Blagh mènent les expertises et les diagnostics techniques requis sur les signalements reçus, avant de les transmettre aux services de police judiciaire compétente territorialement, dans le but d'aviser le parquet et d'ouvrir les enquêtes nécessaires sur la base de ses instructions.

Ces enquêtes menées sous la supervision des différents parquets ont permis d'identifier 82 individus soupçonnés d'être impliqués dans des affaires présentant des éléments constitutifs de crimes et de délits punis par la loi, dont 23 individus ont été déferés devant la justice, alors que des mandats d'arrêt nationaux ont été émis contre neuf suspects. Les investigations se poursuivent concernant les autres suspects impliqués dans ces actes criminels.

S'agissant des affaires de terrorisme et d'extrémisme, la plateforme E-Blagh a reçu durant la même période un total de 295 signalements concernant des cas d'apologie et d'incitation à commettre des actes terroristes, dont 85 sont liés à des ac-



tivités sur Internet liées à l'apologie de l'organisation terroriste Daesh, lesquelles ont été traitées avec le sérieux nécessaire à travers l'ouverture d'enquêtes à leur sujet.

D'autres données statistiques font ressortir le niveau de confiance et d'interaction positive avec le service offert par la plateforme électronique, en ce sens qu'un total de 4.117 signalements reçus incluent l'identité complète de leurs auteurs, soit l'équivalent de plus des deux tiers de l'ensemble des signalements.

En consécration de cette confiance mutuelle entre le lanceur d'alerte et la plateforme numérique, 564 signalements enregistrés proviennent de l'étranger : de

pays d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Les services de la Sûreté nationale ambitionnent, à travers une interaction continue et sérieuse avec les signalements reçus au niveau de la plateforme numérique E-Blagh, de renforcer le sentiment de sécurité et d'améliorer les niveaux d'interaction entre l'institution sécuritaire et la société.

Il s'agit, en outre, de développer des mécanismes pratiques et efficaces de lutte contre les crimes liés aux nouvelles technologies et ce, à travers l'implication de l'ensemble des citoyens en matière de sécurité numérique, tout en faisant du web un espace sûr, exempt de menaces et de comportements criminels.

Focus sur les perceptions des Marocains de l'égalité des genres

Le Haut-commissariat au plan (HCP) a publié, jeudi à l'occasion de la Journée nationale de la femme, le numéro 31 des "Brefs du plan" intitulé "Que pensent les Marocains de l'égalité hommes-femmes ?".

Ce numéro s'appuie sur les données de l'Enquête nationale sur la perception par les ménages de certains aspects des Objectifs de développement durable (2016) révélant que près de six Marocains sur dix (58,4%) estiment qu'il n'existe pas d'égalité entre les hommes et les femmes, indique le HCP.

Cette perception est particulièrement marquée en milieu rural, où elle atteint 65,8%, contre 52,4% en milieu urbain, précise la même source.

Selon le sexe, le HCP relève une différence significative dans la manière dont les femmes et les hommes perçoivent la situation de l'égalité de genre au Maroc. Les résultats font ressortir que 63,3% des femmes considèrent

qu'il n'existe pas d'égalité entre les sexes, tandis que cette opinion est partagée par 54,8% des hommes.

La perception de l'inégalité des genres varie également selon l'âge. Ainsi, 63,6% des jeunes âgés de 18 à 29 ans estiment qu'il n'existe pas d'égalité de genre. Ce chiffre est de 56,1% chez les personnes de 30 à 59 ans et 54,9% auprès des individus de 60 ans et plus.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la perception des jeunes concernant l'égalité de genre, notamment l'évolution des normes sociales, leur éducation et leur sensibilisation croissante à cette question, souligne le HCP, ajoutant que la dynamique générationnelle les incite à remettre en question les inégalités de genre présentes dans la société.

À l'inverse, les personnes âgées ont souvent été socialisées dans des environnements où les rôles de genre étaient plus traditionnels et clairement établis.

Elles tendent donc à considérer les changements récents en faveur de l'égalité des genres comme suffisants.

Parallèlement, le HCP fait remarquer que cette perception défavorable de l'égalité des genres varie selon les domaines, notant que 16,5% des Marocains estiment qu'il n'existe pas d'égalité entre hommes et femmes en matière d'accès à l'éducation, tandis que ce chiffre atteint 20,4% pour l'accès aux soins de santé.

En ce qui concerne l'accès au marché du travail, près de 31,5% des Marocains considèrent qu'il n'y a pas d'égalité entre les sexes, avec 25,9% pour l'accès à l'emploi public et 34,3% pour l'accès à l'emploi privé. De plus, 37,8% des répondants jugent que l'équité salariale n'est pas respectée.

En revanche, le partage des tâches domestiques est perçu comme le domaine présentant la plus grande iniquité, 87,6% des individus affirmant qu'il n'existe

pas d'égalité entre les sexes dans ce contexte.

Par ailleurs, le HCP précise que plus de huit Marocains sur dix (86,8%) se déclarent opposés à l'idée de la parité hommes-femmes dans l'héritage. Sur le plan du genre, les hommes expriment une opposition plus marquée, avec 92,3% rejetant fermement cette réforme. Bien que les femmes seraient les principales bénéficiaires d'une telle réforme, près de 81,4% d'entre elles partagent également ce désaccord, refusant l'idée d'une égalité en matière d'héritage.

Le Haut-commissariat fait également savoir qu'une majorité de Marocains se déclare en faveur de la parité hommes-femmes dans divers secteurs, dont l'accès aux responsabilités administratives (73,5%), la représentation parlementaire (71,1%), les fonctions électives territoriales (70,5%), la participation au gouvernement (68,7%), l'accès à la magistrature (67,3%), ainsi que la direction des partis poli-

tiques et syndicats (65,4%).

S'agissant des domaines prioritaires pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, les Marocains placent l'éducation en tête, avec 65,3% des répondants soulignant l'importance d'un accès équitable à tous les niveaux d'enseignement pour créer des opportunités égales.

L'emploi suit, jugé essentiel par 20,3% des personnes interrogées, tandis que 6,8% mettent l'accent sur l'accès aux postes de responsabilité, insistant sur la nécessité d'une représentation équilibrée des femmes dans les rôles de leadership.

En dernier lieu, la représentation politique, syndicale, au sein des ONG (Organisations non gouvernementales), ainsi qu'aux niveaux local et national est également évoquée, avec respectivement 1,3%, 0,4%, 1,4% et 1,6% des répondants, soulignant l'importance d'assurer une participation féminine égale dans toutes les sphères décisionnelles de la société.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

MIS EN GARDE	VENETTE	ARGOT ESPAGNOL	DISSIPÉ EN ENTIER	CRÉ EN ESPAGNE	INDOLENTES	EN ENTIER	QUARTIER DE CAEN	LITHIUM PUR POSEILLE	QUI VA DE L'AVANT
CABANE							PIGE TOUFFUE		
EN PLACE			QUARTIER DE CAEN ARTICLE			CARDINAUX	INSECTICIDE		
				JOUER DES FLÛTES					
SAC D'ARGENT	FARCE						ARTICLE POSSESSIF		
HÉLIUM		PÉLIADE		FIN DE MALADIE		ARTICLE		BONNE OCCASION	
PIGE	JOUR D'AVANT						CHROME		
	CHOISIS		POSSESSIF			CACHÉ	HÉLIUM		
NORD									
TOUTE EN EAU			LETTRÉS DE WOODS	PRONOM		ROMAINS	EN APARTÉ RADIUM		
TRAMÉE CRIQUES						POIL LONG ET RÛPE			
				QUI PRODUIT DU SEL					

Solution mots flechés d'hier

DE FOND	CHIFFRE	R	TROIS	LEMBRE	L	ELF	S	V	SESSION
ARTICLE	DE	A	M	O	R	C	E	B	I
EN MIL	-OL	V	I	C	I	E	U	S	E
PARTIE	-N	P	D	U	E	A			
DU	A	S	E	R	I	G	E	R	N
CRACK	T	E	R	O	D	A	B	A	C
DEPART	R	E	C	L	A	M	E	I	L
	F	E	E	M	U	E	I		
SYMBOL	B	L	E	R	E	S			
FIN DE	E	R	D	E	T	E	R	N	E
VERBE	E	X	I	T	B	A	A	L	
SORTIE	D	A	R	D	E	O	S	L	O
SOMME	F	E	S	T	I	N	N	E	O

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Roussab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafiy
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Oussar
Rachid Melih

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Bahane
Khadija Halali
Madelina Parki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumin Worch

Secrétariat
Aymaa Ebbas

Photographe
Ahmed Lazzadi
Correspondants
Ahmedou El Katabi (Ladyoune)
Abdelali Khalfad (Essouira)

Collaborateurs
Chouab Salouan
Khulid Benrouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
liberation@libe.ma

Téléphone
0522 62.94.04

Fax de la rédaction
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gaba

Mouad El Youssefi
Leabna Boughadi
Latifa Mousab
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier 01.9988
130/44

Site web:
www.libe.ma

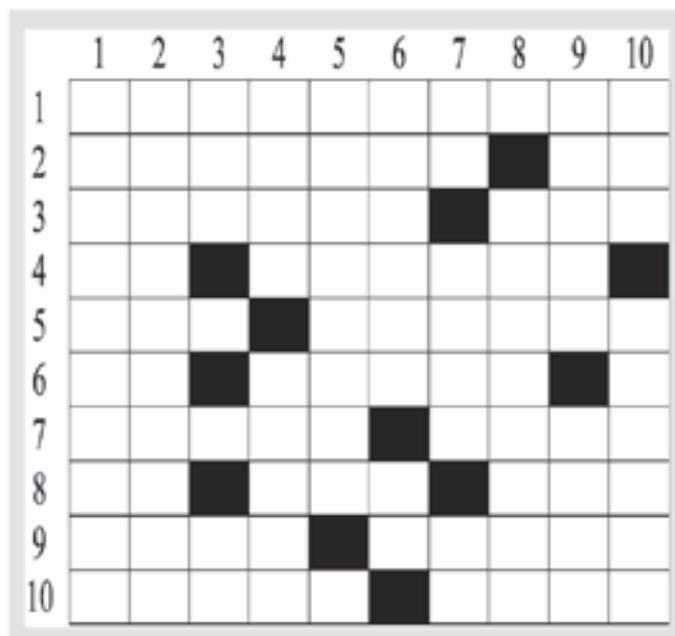
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Elle fait retirer du marché
 2- Champ de saules - Indicateur
 3- Souffle de la Muse - Eau de chez nous
 4- Vieux do - Porte
 5- Mauvais service - Broyer
 6- Argon - De cette façon
 7- Fraction - Encore best
 8- Fin de femme - Ça se cloue - Eau suisse
 9- Calife - Douce substance
 10- Seins populaires - Ecluses

VERTICALEMENT

- 1- Habitants
 2- Occultisme
 3- Ralle - Période
 4- Anneau de corde - Essence de bois
 5- Hégémonie
 6- Il ne roule pas - Césium
 7- Règle - Madré - Tête de liste
 8- Mot d'auteur
 9- Toisins de brun jaune - Rechevché
 10- Démentit - Assaisis

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	6	3			7			
	5	1	9		8		6	
3	9		6					
		8			2			
5	7	6	2	4		1	9	
	4			3				
			7			9	3	
9	2		3	6	7			
	3			2	6		4	

Moyen

		2					6	
		7		1		2		
5		9			7		3	
		6	4		5	8		
6			3				4	
8	7	1	5					
3	2		6				7	
	6	8	3					
	5		1					

Difficile

				7	9			
1	6			2	8			
9	5		3					
5		8						
	8	2	9	4	7	6		
				6			8	
			8	2	5			
		1	2			8	6	
		3	6					

Expert

			3	9				
	7		6	4				
3	9	4	5					
	6	3			1			
4							5	
	2			7		9		
		6	3	8		4		
	9	5		6				
	6	8						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
 la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	7	4	8	9	3	1	6	5
9	6	5	2	4	1	7	3	8
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	8	7	1	2	4	3	5	9
1	9	2	3	8	5	6	7	4
5	4	3	6	7	9	8	2	1
7	1	8	9	3	2	5	4	6
3	5	9	4	6	8	2	1	7
4	2	6	5	1	7	9	8	3

Moyen

7	8	1	4	5	2	9	6	3
2	3	6	7	1	9	5	4	8
5	4	9	6	8	3	1	2	7
3	5	2	8	7	6	4	9	1
9	1	8	3	4	5	6	7	2
6	7	4	9	2	1	3	8	5
4	2	5	1	9	7	8	3	6
8	6	7	5	3	4	2	1	9
1	9	3	2	6	8	7	5	4

Difficile

3	1	7	6	9	5	2	4	8
9	2	4	7	1	8	6	5	3
8	6	5	2	4	3	1	7	9
6	5	1	4	3	9	8	2	7
7	3	8	5	2	6	4	9	1
2	4	9	1	8	7	3	6	5
1	7	2	3	5	4	9	8	6
5	8	3	9	6	2	7	1	4
4	9	6	8	7	1	5	3	2

Expert

6	3	2	9	5	8	7	4	1
7	9	1	4	3	2	5	8	6
4	5	8	1	6	7	2	3	9
3	6	9	7	2	5	4	1	8
1	7	5	8	9	4	3	6	2
2	8	4	3	1	6	9	5	7
5	2	3	6	7	1	8	9	4
9	4	6	2	8	3	1	7	5
8	1	7	5	4	9	6	2	3

Indice de développement postal : Le Maroc remporte le prix du meilleur progrès au niveau régional

Le Royaume du Maroc s'est distingué pour la deuxième année consécutive en tant que champion du développement postal et leader dans le monde arabe selon l'indice intégré du développement postal (2IDP) de l'Union postale universelle (UPU) pour l'année 2024.

Dans un communiqué, le Groupe Barid Al-Maghrib indique que cette distinction a été officiellement remise mercredi à Berne, en Suisse, à l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi auprès de la Confédération

helvétique et de la Principauté de Liechtenstein, Lahcen Azoulay, lors de la célébration de la Journée mondiale de la Poste, qui coïncide cette année avec le 150e anniversaire de l'UPU.

L'UPU évalue les pays selon des critères spécifiques à travers son indice intégré pour le développement postal (2IDP), qui prend en compte la capacité, la maturité et le développement des services postaux dans 174 pays à travers le monde, conclut le communiqué.

Casablanca: La 3^{ème} édition du Salon "Auto Occasion" ouvre ses portes

La troisième édition du Salon "Auto Occasion" a ouvert ses portes jeudi à Casablanca, à l'initiative du magazine "Autonews" et sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce. Ce Salon, qui se tient du 10 au 15 octobre sur un espace de 10.000 m², met en lumière une vingtaine d'exposants, comprenant plusieurs acteurs majeurs du commerce de voitures d'occasion, ainsi que des partenaires clés tels que les sociétés de financement et les accessoiristes automobiles, indique "Autonews" dans un communiqué.

Cet événement a pour ambition de promouvoir un marché en pleine expansion, poursuit la même source. Cette édition est une véritable opportunité pour les

acheteurs à la recherche de solutions économiques adaptées à leurs besoins, a souligné la directrice générale du magazine "Autonews", Fatima Ouriaghli, citée dans le communiqué.

Et d'ajouter : "Nous sommes ravis de voir un tel engouement et nous sommes convaincus que ce Salon contribuera à dynamiser davantage le marché marocain de l'automobile d'occasion". Le marché de l'automobile d'occasion au Maroc est en plein essor, avec une demande croissante des consommateurs, fait savoir le communiqué, précisant qu'entre 2019 et 2023, le nombre de transactions a grimpé de 400.000 à 700.000 unités, soit une progression remarquable de 75%.

Nouvelle ligne de la RAM Casablanca-Toronto

Une contribution à renforcer le rapprochement entre l'Afrique et le Canada

Le lancement prochain par la Royal Air Maroc (RAM) de sa nouvelle ligne directe Casablanca-Toronto constitue une étape importante dans le renforcement du rapprochement entre l'Afrique et le Canada, ont souligné des représentants de plusieurs associations et instances professionnelles canadiennes.

Cette ligne aérienne, dont le vol inaugural est prévu le 8 décembre, confirme la vocation africaine du Royaume et sa volonté de connecter davantage le continent avec le Canada et plus généralement l'Amérique du nord, selon ces intervenants lors d'une cérémonie organisée mercredi soir à Toronto, à l'initiative de la compagnie nationale.

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc au Canada, Souriya Otmani, a affirmé que ce vol direct est de nature à

favoriser de nouvelles opportunités aux hommes d'affaires, aux universitaires, aux artistes et aux citoyens des deux côtés de l'Atlantique, rapporte la MAP.

Il s'agit d'un moment important dans les relations entre le Royaume du Maroc et le Canada, a souligné la diplomate, notant que l'événement marque une étape majeure dans le renforcement des liens entre les deux pays et au-delà avec plusieurs pays arabes, africains et européens, ouvrant de nouvelles perspectives de coopération et d'échanges régionaux et internationaux.

"Le choix de Casablanca comme hub stratégique de la Royal Air Maroc souligne la position centrale du Maroc, non seulement en Afrique mais aussi comme pont entre les continents", a poursuivi Mme Ot-

mani. Cette nouvelle ligne directe vers Toronto s'ajoute, a-t-elle relevé, à un vaste réseau international, consolidant et confirmant le rôle pivot du Maroc dans les échanges mondiaux.

Pour sa part, le représentant régional de la RAM au Canada, Nour-Eddine Ezzairi, a relevé que cette nouvelle ligne, qui sera opérée à raison de trois fréquences par semaine, va consolider davantage le positionnement de la RAM et illustre l'ambition de la compagnie d'élargir son réseau. Le vol direct Casablanca-Toronto permettra également d'ouvrir de nouveaux horizons dans les domaines économique et académique et aura un impact indéniable sur les échanges sociaux et culturels, a noté M. Ezzairi. En tant que première compagnie aérienne régionale en



Afrique, avec plus de 90 destinations, la RAM joue un rôle essentiel pour relier l'Afrique au reste du monde via le hub de Casablanca, a-t-il dit.

Plusieurs autres intervenants, dont le président de l'Association GHANA en Ontario, Samuel

Asare, et la présidente de l'Association nigériane-canadienne, Margaret Nwosu, se sont félicités de cette initiative qui renforcera davantage, selon eux, les liens entre les communautés africaines établies à Toronto et le continent africain.

L'ONEE procède à la mise en service du parc éolien de Jbel Lahdid de 270 MW

Conformément aux Hautes Directives Royales visant à accélérer le développement des énergies renouvelables et à consolider la souveraineté énergétique du Royaume, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) continue de renforcer le parc national de production d'électricité d'origine renouvelable.

L'ONEE vient de procéder à la mise en service du parc éolien Jbel Lahdid de 270 MW, dans la Province d'Essaouira.

Avec cette nouvelle réalisation, la capacité totale en énergie renouvelable du Royaume du Maroc atteint désormais 5440 MW, dont 2 400 MW d'origine éo-

lienne, ce qui représente 45% de la capacité de production électrique nationale.

M. Tarik HAMANE, Directeur Général de l'ONEE a déclaré : « Grâce à la mise en service du parc éolien Jbel Lahdid, nous marquons une nouvelle étape dans notre engagement à renforcer l'indépendance énergétique du Royaume et à soutenir la lutte contre le changement climatique. Notre Pays continue d'avancer à grande vitesse vers l'atteinte de l'objectif ambitieux de 52% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique et ce, bien avant 2030. Nous réitérons notre détermination à soutenir activement cette transition

conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste. »

Situé le long de la route nationale Essaouira - Safi, le parc éolien Jbel Lahdid est installé sur trois crêtes et équipé de 54 turbines de 5 MW chacune, dont plusieurs composantes ont été fabriquées au Maroc. Il devra produire environ 952 GWh par an, soit la consommation électrique d'une ville de 1,2 millions d'habitants, comme Marrakech, Fès ou encore Tanger. Soit une réduction des émissions de CO₂ de 580 000 tonnes par an.

Le parc éolien Jbel Lahdid a permis l'ouverture de plusieurs accès routiers

d'une longueur de 74 km connectant plus de 14 communes rurales ainsi que la création de plus de 500 emplois directs, contribuant ainsi au développement socio-économique de la région.

Développé dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) avec les sociétés Nareva Holding et Enel Green Power, le projet du parc éolien Jbel Lahdid représente un investissement global d'environ 3,25 milliards de dirhams. Le projet a bénéficié d'un financement concessionnel mobilisé par l'ONEE auprès des Institutions Internationales de financement (KfW et BEI) et de l'Union Européenne.

Economie

Fitch confirme la note BB+ du Maroc assortie d'une perspective stable

L'agence de notation américaine Fitch Ratings a confirmé la note du Maroc pour les émissions en devises à long terme à BB+, assortie d'une perspective stable.

Le maintien de cette note reflète la pertinence des politiques macroéconomiques du Royaume, le soutien solide des créanciers officiels, le profil d'endettement favorable et les réserves de liquidités confortables, a indiqué l'agence dans sa dernière évaluation rendue publique récemment.

Elle a toutefois souligné que ces atouts sont contrebalancés par des indicateurs de développement et de gouvernance inférieurs par rapport à ses pairs, un niveau élevé de dette publique et une vulnérabilité aux conditions climatiques défavorables, rapporte la MAP.

En 2023, l'économie marocaine a bondi de 3,4% contre 1,5% en 2022, portée par la bonne performance du secteur non agricole et par un rebond de la production agricole.

Fitch prévoit un ralentissement de la croissance à 3% en 2024, en raison des précipitations limitées qui freinent la production agricole et table sur une croissance moyenne de 3,5% sur la période 2025-2026, grâce à un retour à la normale de la production agricole et à la performance soutenue du secteur non agricole.

L'agence de notation a, en outre, relevé qu'une forte demande extérieure soutiendra le tourisme et l'industrie automobile, tandis que les politiques gouvernementales en faveur de l'accès à la propriété devraient favoriser le secteur de la construction.

S'agissant des recettes, Fitch mise sur une augmentation moyenne de 22% sur la période 2024-2026, accompagnée d'un recours accru aux financements innovants d'environ 2,1% sur la période 2024-2026, contre 1,7% en 2023.

African Digital Summit 2024

Clôture avec succès après deux jours d'inspiration, d'innovation et de transformation digitale



L'édition 2024 de l'African Digital Summit (ADS), placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est clôturée avec succès après deux journées riches en débats, échanges et partages sur l'avenir du digital en Afrique.

Organisé les 8 et 9 octobre à Casablanca par le Groupement des annonceurs du Maroc (GAM), cet événement phare a réuni plus de 3.400 participants de 37 pays, dont 28 pays africains, marquant une participation exceptionnelle et un programme encore plus riche que les éditions précédentes, indique un communiqué du groupement.

Un record de participation et des échanges de haut niveau sur l'avenir du digital en Afrique

Cité dans le communiqué, Youssef Cheikhi, président du GAM, a déclaré : "Cette 6ème édition de l'African Digital Summit a été marquée par une présence record et la participation de 84 speakers venus du monde entier".

"Nous avons réuni une véritable communauté africaine et internationale autour des enjeux du digital, de l'innovation et du marketing", a-t-il ajouté.

Inauguré en présence de la

ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Ghita Mezzour, et du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Abdellatif Miraoui, l'ADS a été le théâtre de discussions approfondies sur des thématiques majeures, rapporte la MAP.

Sous la direction de Nadia Rahim, le comité scientifique a élaboré 8 tracks thématiques, couvrant des sujets de pointe tels que l'IA générative, le marketing et le branding, la publicité et la créativité, ainsi que le e-commerce, le Retail Media, le gaming et le marketing sportif.

Les échanges ont montré la capacité des acteurs africains à adopter des technologies innovantes qui transforment leur manière de travailler et de communiquer.

Dans ce sens, la présidente du Comité scientifique de l'ADS 2024, Nadia Rahim, a fait savoir que "les débats et échanges de cette 6ème édition de l'African Digital Summit ont mis en évidence l'importance de l'intelligence artificielle comme levier stratégique pour de nombreux secteurs, notamment en vue d'échéances majeures telles que la Coupe du monde 2030 co-or-

ganisée par le Maroc".

Et de soutenir : "Nous sommes ravis que le contenu scientifique de cette édition ait pu inspirer les acteurs de notre écosystème à exploiter cette technologie pour créer de la valeur ajoutée et générer de nouvelles opportunités économiques".

Comme chaque année, l'ADS 2024 a également été l'occasion de dévoiler les résultats de l'étude Digital Trends, qui met en lumière les priorités et attentes des annonceurs en Afrique.

Ces résultats ont permis de comprendre les dynamiques du marché, fournissant des insights précieux sur les pratiques digitales et les stratégies adoptées par les entreprises.

Des partenariats stratégiques pour l'innovation et le développement des talents

L'ADS 2024 a également été marqué par la signature de plusieurs conventions stratégiques avec des partenaires de premier plan, tant au niveau national qu'international, notamment avec l'AGEF, l'AUSIM, ABG Dubaï, l'Union des Marques, et la Fondation Jadara.

Ces partenariats visent à renforcer la coopération autour des innovations digitales et à sou-

tenir le développement des talents africains.

Cette édition a été marquée par le lancement du Digital AdExpert, une nouvelle plateforme de formation digitale destinée aux membres du GAM.

Cette plateforme donne accès à plus de 30 cours certifiants en ligne axés sur les fondamentaux de la communication digitale. Les cours couvriront des plateformes incontournables telles que Google, TikTok, LinkedIn, YouTube, Pinterest, et X (anciennement Twitter), et seront proposés en plusieurs langues.

Célébration de l'innovation avec les African Digital Awards 2024

L'édition 2024 a été marquée par la remise des African Digital Awards, qui ont célébré les initiatives les plus innovantes dans le domaine du digital à travers le continent.

Le jury, présidé par Mehdi Alami, fondateur et CEO de Next-Gen Nutrition, et composé de plusieurs figures influentes du marketing, de la communication et du digital, ont évalué 300 cas pour en sélectionner les gagnants dans les différentes catégories.

Art & culture

Lever de rideau sur la 13^{ème} édition des Journées cinématographiques des Doukkala

Le rideau a été levé, jeudi soir à El Jadida, sur la 13^{ème} édition des Journées Cinématographiques des Doukkala, braquant les projecteurs, cette année, sur la thématique "Cinéma et Enfance".

L'édition 2024 de ce festival, devenu un rendez-vous incontournable pour les cinéphiles, invite à un périple captivant à travers une sélection d'œuvres marocaines, tunisiennes et françaises offrant une immersion dans le monde de l'enfance sous le prisme du 7^{ème} art.

La soirée d'ouverture a été marquée avec un hommage spectacu-

laire rendu au cinéaste Rabie Kati, invité d'honneur du festival. Figure emblématique du septième art marocain, Kati a marqué de son empreinte tant le grand que le petit écran. Son entrée au théâtre Afifi, monté à cheval et vêtu du traditionnel habit marocain, et entouré de cavaliers, a captivé l'assistance.

Ému, l'acteur a confié : "C'est un moment inoubliable, mémorable et plein d'émotions", en recevant un trophée des mains d'Abdelilah Nafis, directeur provincial de la Culture à El Jadida-Sidi Bennour.

Les Journées cinématographiques des Doukkala, organisées

par l'Association Breija des arts et cultures, en collaboration avec la préfecture d'El Jadida, le Centre Cinématographique Marocain (CCM) et l'Institut Français d'El Jadida, proposent jusqu'au 13 octobre une sélection éclectique de films explorant l'univers de l'enfance.

Parmi les œuvres phares, on retrouve des productions marocaines telles que "Été 55" et "Ali ya Ali" d'Abdelhaï Laraki, "L'Enfance violée" de Hakim Nouri, "Ahmed Gassiaux" d'Ismaël Saïdi et "Majid" de Nassim Abassi. La Tunisie est représentée par "Gadha" et "Souliers de l'Aïd" d'Anis Lassoued, tandis

que la France participe à la programmation avec "Mystère" de Denis Imbert et "Sirocco et le royaume des courants d'air" de Benoît Chieux.

"Ces films nous plongent dans les récits de l'enfance avec des protagonistes enfants, offrant autant de regards sensibles sur cette étape charnière de la vie", a souligné, à cette occasion, Khalid Khoudari, président de l'Association Breija des arts et cultures et directeur du festival.

Au-delà des projections, le festival propose un programme académique riche en conférences thématiques. Aziz Satori, scénariste et chercheur, intervient sur "Le Cinéma marocain et l'enfance", tandis qu'Anis Lassoued aborde "Le cinéma tunisien et l'enfance". Dr. Lahbib Nasri explore quant à lui "Les défis de l'écriture de scénarios dans le cinéma marocain".

A noter que deux autres figures du cinéma marocain seront également mises à l'honneur : L'actrice Zhour Slimani, et le producteur Bouchta Brahimi.

Cette 13^{ème} édition des Journées cinématographiques des Doukkala promet ainsi d'être un voyage enchanteur au cœur de l'univers de l'enfance, tout en célébrant des talents qui font vibrer le cinéma marocain et international.



Le Maroc se distingue à la foire africaine d'art contemporain "1-54" à Londres

Le vernissage de la 12^e édition "1-54 Contemporary African Art Fair", l'une des principales foires internationales dédiées à la création artistique du continent africain, s'est déroulé, jeudi à Londres, avec une présence distinguée des créations artistiques marocaines.

Dans l'emblématique Somerset House, qui abrite l'événement pour la douzième année consécutive, une pléiade d'artistes, de diplomates, de députés, de journalistes et de personnalités du monde des arts et de la culture ont pris part à la cérémonie d'ouverture. Cette 12^e édition est la plus grande jamais réalisée avec une soixantaine de galeries et 10 projets spéciaux, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, la directrice fondatrice de "1-54", Touria El Glaoui, précisant que la foire

offre une visibilité importante à plusieurs artistes africains et permet la découverte de nombreux talents.

Comme à chaque édition, "le contingent des artistes marocains est très important puisque leurs œuvres ne sont pas uniquement exposées par les galeries européennes et américaines", a-t-elle souligné. Parmi les projets spéciaux mis en avant durant cette édition figure celui de "Zoubida", une plateforme créée par Sophia Kacimi qui met en avant le savoir-faire des maîtres artisans marocains, reconnus par l'UNESCO comme des "Trésors Humains Vivants".

L'œuvre, qui représente un échiquier géant et ses pièces, toutes méticuleusement fabriquées en collaboration avec des

artisans de Fès et de Rabat, résume la raison d'être et l'essence de "Zoubida" qui est un laboratoire d'exploration artisanale, a expliqué Mme Kacimi dans une déclaration similaire. Après une carrière dans le milieu de la mode et du luxe, "j'ai voulu me reconnecter avec mes racines en créant cette plateforme 100 % marocaine qui détourne les matières principales de l'artisanat traditionnel, en vue de la création de pièce "inhabituelles", a-t-elle ajouté.

L'idée est de lier l'art et l'artisanat à travers la création d'objets de design et d'interaction humaine, tout en plaçant l'artisan au centre de l'œuvre, a résumé l'artiste. Le Maroc est également représenté à cette grande-messe de l'art contemporain par trois galeries, à savoir "L'Atelier 21", "House of Beau"

et "Loft Art Gallery".

Ainsi, "L'Atelier 21" expose des œuvres des artistes M'barek Bouhchichi (Maroc), Margaux Derhy (Maroc), Hako Hankson (Cameroun) et Derrick Oforu Boateng (Ghana). En proposant d'exposer ces quatre artistes, la galerie souhaite mettre en lumière la richesse créative et contemporaine de la figuration, qui ouvre de nouvelles perspectives à l'appréhension du réel, à travers des univers profondément enracinés dans le continent africain. Pour sa part, "Loft Art Gallery" présente une exposition collective célébrant la résurgence artistique du continent, avec les artistes distingués comme Amina Aguez-nay (Maroc), Mous Lamrabat (Maroc), Joana Choumali (Côte d'Ivoire) et Alia Ali (Yémen/Bosnie).

Enfin, "House of Beau" met en avant "Révélation", une exposition collective passionnante réunissant trois artistes du Maroc et de sa diaspora : Ziyad El Mansouri, Kamil Bouzoubaa-Grivel et Abderrahim Trifis. Elle présente un éventail de styles et de techniques, mettant en lumière une scène artistique contemporaine marocaine tournée vers l'avenir. "1-54", qui dispose d'éditions annuelles à Londres, Marrakech, New York et Paris, se présente comme "la principale foire d'art internationale dédiée à l'art contemporain d'Afrique et de sa diaspora". Faisant référence aux 54 pays qui constituent le continent africain, 1-54 est une plateforme durable et dynamique qui s'engage dans le dialogue et dans la promotion de l'art.

Année culturelle Qatar-Maroc

L'Institut du film de Doha célèbre le cinéma marocain

L'Institut du film de Doha lance à partir de jeudi, une série de projections cinématographiques intitulée "Mosaïque marocaine", avec quatre films qui retracent l'héritage diversifié du cinéma marocain, ouvrant ainsi une fenêtre sur la scène cinématographique riche du Royaume.

Ces projections, qui se poursuivront jusqu'au 12 octobre dans le cadre de l'année culturelle Qatar-Maroc, comprennent quatre films de réalisateurs marocains, à savoir "Maison au milieu des champs" de Iala Hadid, "Mica" d'Ismail Ferroukhi, "Fragments from heaven" d'Adnane Baraka et "Birdland" de Leïla Kilani. Le film "Maison au milieu des champs" explore la vie de la communauté amazighe du Haut Atlas, préservant une grande partie de l'Histoire des Amazighs au Maroc, en vue de transmettre cet héritage en format audiovisuel, en présentant une image réelle d'un village ayant préservé son authenticité pendant des centaines d'années, malgré de nombreuses évolutions aux niveaux social et politique.

Le film emmène les spectateurs dans la vie de deux sœurs adolescentes. L'une devant quitter l'école pour se préparer au mariage, tandis que l'autre rêve de devenir avocate.

Pour ce qui est du film d'Ismail Ferroukhi, "Mica", il raconte l'histoire de



Mica, un enfant qui vit dans un quartier pauvre de Meknès, avec des parents malades et une situation sociale difficile. Un vieil homme l'emène à Casablanca et lui présente un riche pour travailler dans un club de tennis. Prêt à tout pour changer son destin, il attire l'attention de Sofia, une entraîneuse de tennis, qui remarque son talent et s'occupe de lui. Le film suit le parcours de Mica face aux défis de sa nouvelle vie.

S'agissant de "Fragments from heaven", d'Adnane Baraka, ce film suit un groupe de personnes qui cherchent des météorites au cœur du désert marocain.

Trouver une météorite pourrait transformer la vie de celui qui la découvre, tout en soulevant des questions

profondes sur l'origine de la vie. Le film montre que chaque réponse amène de nouvelles questions, laissant un mystère à résoudre.

Dans "Birdland", une famille marocaine se réunit dans le village de Mansouria pour vendre une grande parcelle de terre héritée de leurs ancêtres, située sur une colline près de Tanger. Cependant, la vente de cette "Terre des Oiseaux" s'avère plus compliquée que prévu.

L'Institut du Film de Doha a également annoncé un programme spécial de courts-métrages marocains intitulé "Made in Morocco", dans le cadre du festival de cinéma "Ajyal", prévu du 16 au 23 novembre prochain à Doha.

Bouillon de culture

Manifestation

Les "Semaines marocaines à Strasbourg", une manifestation culturelle d'envergure qui promeut la richesse et la diversité du patrimoine culturel du Royaume dans toutes ses facettes, se tiendront du 14 courant au 11 décembre prochain, apprend-on auprès des organisateurs.

Organisée conjointement par le Consulat général du Royaume du Maroc à Strasbourg et l'Alliance française Strasbourg-Europe, sous le thème "La part de l'Autre", ce rendez-vous constitue le premier temps fort de la saison culturelle 2024-2025 de l'Alliance.

Grâce à une programmation riche et diversifiée, le public alsacien s'apprête ainsi à vibrer aux couleurs et aux rythmes du Maroc et de son patrimoine culturel, via plusieurs de ses composantes allant de l'histoire de l'art à la musique traditionnelle, notamment le Malhoun et Gnaoua, en passant par l'artisanat, la création littéraire et le cinéma.

Le lancement de cette manifestation intervient également suite à la désignation par l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), de la ville de Rabat comme Capitale mondiale du livre pour l'année 2026, souligne-t-on.

Le programme élaboré pour la manifestation comprend, entre autres, une exposition sur "Les Textures de la transe : les imaginaires des Gnaouas", ainsi que deux conférences intitulées "Les Parures en or du Maroc, Histoire de femmes, de symboles et d'amour" et "Les Gnawas au carrefour des imaginaires".

Les invités seront également conviés à des rencontres littéraires et la projection de films dont "Coup de Tampon", en présence de son réalisateur Rachid El Ouali.

Les soirées des Semaines marocaines à Strasbourg seront agrémentées de concerts de musique notamment arabo-andalouse (Al-Ala), judéo-arabe (Matrouz) et Gnawa avec Maalem Hamid Dkaki.

Cent ans après leur création, des films muets sur Sherlock Holmes de retour sur les écrans

Voilà qui devrait ravir les fans de Sherlock Holmes : des films muets sur les aventures du plus célèbre des détectives londoniens viennent d'être restaurés un siècle après leur création et vont être diffusés à partir de la mi-octobre.

Dans les 45 épisodes des "Aventures de Sherlock Holmes" et les deux longs métrages restaurés, le détective est incarné par une célébrité du cinéma de l'époque, Eille Norwood.

Il était le Sherlock préféré à l'écran de l'auteur Arthur Conan Doyle (1859-1930). Le créateur du personnage avait d'ailleurs approuvé ces adaptations, réalisées en 1921-1923 par la société cinématographique britannique Stoll Pictures.

Sherlock Holmes a depuis été adapté des centaines de fois pour le grand et le petit écran. Selon le livre Guinness des records, il est d'ailleurs le personnage littéraire le plus représenté dans l'histoire du cinéma et de la télévision. Il a notamment été joué par Robert Downey Jr et Benedict Cumberbatch.

Mais "il y a un niveau d'authenticité dans le personnage (interprété par Eille Norwood), par rapport à la création de Conan Doyle, que l'on ne retrouve pas

dans les Sherlock Holmes ultérieurs", estime Bryony Dixon, conservatrice pour les films muets au British Film Institute (BFI), qui a dirigé le projet.

Le public aura un premier aperçu des œuvres restaurées lors d'une projection le 16 octobre pendant le Festival du film de Londres, qui sera accompagnée par un concert de la Royal Academy of Music. Les films sortiront ensuite en DVD et Blu-Ray.

La restauration a représenté des années de travail pour l'équipe dédiée du BFI.

"Ce sont les dernières œuvres muettes représentant Sherlock à être restaurées", explique Bryony Dixon.

Les fans étaient "impatiens", poursuit-elle, en déambulant dans les archives du BFI à Berkhamsted, au nord-ouest de Londres.

"Sherlock Holmes est toujours populaire, et dans le monde entier. Comme on dit, on pourrait écrire Sherlock Holmes sur une boîte en carton et réussir à la vendre".

La restauration des plus de 20 heures d'images a débuté en 2019 dans les vastes archives du BFI.

Le dépôt situé dans une ancienne

ferme abrite des centaines de milliers de bobines datant de plusieurs décennies, empilées sur de hautes étagères dans des chambres fortes réfrigérées.

Les séquences particulièrement anciennes sur film nitrate sont conservées sur un autre site, encore plus froid, dans l'ouest de l'Angleterre, mais elles sont amenées à Berkhamsted pour être restaurées.

Des restaurateurs en blouse blanche ont passé des mois à vérifier et à nettoyer méticuleusement les bobines de négatifs originaux et de copies.

Certains ont été endommagés, ce qui a nécessité des réparations.

"Malgré tous les dégâts, l'état (des bobines) était assez bon", estime Kirsty Shanks, conservatrice en chef.

Les vieilles bobines peuvent se décomposer. De nombreux tirages nitrate de Sherlock étaient moisissés, fragiles et cassants, ce qui a nécessité un nettoyage manuel fastidieux.

Un autre problème était celui des négatifs arrivant par sections, plutôt que par bobines complètes.

Ben Thompson a passé des centaines d'heures dans une pièce sans fenêtre à travailler sur ce projet, au fond d'un cou-

loir avec, au mur, des affiches d'anciens films et de vieux équipements cinématographiques.

Il a dû veiller à ce que la nouvelle version numérique corresponde aux images originales en termes de texture et de tons dans le noir et blanc.

Il s'est particulièrement concentré sur le début et la fin des bobines, souvent endommagées par leurs utilisations passées.

"Parfois, les outils automatisés font la plus grande partie du travail et c'est au début et à la fin (de la bobine) qu'il y a un vrai travail manuel", a-t-il expliqué.

Ben Thompson a travaillé pendant des jours sur un seul plan d'ouverture de 10 secondes montrant le quartier de Baker Street, où vivait Sherlock.

En comparaison, certaines scènes de milieu de bobine n'ont nécessité que quelques minutes de restauration.

Pour la conservatrice Kirsty Shanks, "c'est quelque chose de très spécial de travailler sur ces films qui existent depuis un siècle".

Ce projet de restauration a été le plus "difficile" de sa carrière, mais aussi l'un de ceux qu'elle a le plus appréciés.

C'était une vraie tempête. Sur ces hauteurs, au milieu de ces espaces largement ouverts, la neige fine tournoyait, semblait soufflée à la fois des quatre points du ciel. On ne voyait pas à dix pas, tout se noyait dans cette poussière volante. Le quartier avait disparu, le boulevard paraissait mort, comme si la rafale venait de jeter le silence de son drap blanc sur les hoquets des derniers ivrognes. Gervaise, péniblement, allait toujours, aveuglée, perdue. Elle touchait les arbres pour se retrouver. A mesure qu'elle avançait, les becs de gaz sortaient de la pâleur de l'air, pareils à des torches éteintes. Puis, tout d'un coup, lorsqu'elle traversait un carrefour, ces lueurs elles-mêmes manquaient; elle était prise et roulée dans un tourbillon blafard, sans distinguer rien qui pût la guider. Sous elle, le sol fuyait, d'une blancheur vague. Des murs gris l'enfermaient. Et, quand elle s'arrêtait, hésitante, tournant la tête, elle devinait, derrière ce voile de glace, l'immensité des avenues, les files interminables des becs de gaz, tout cet infini noir et désert de Paris endormi.

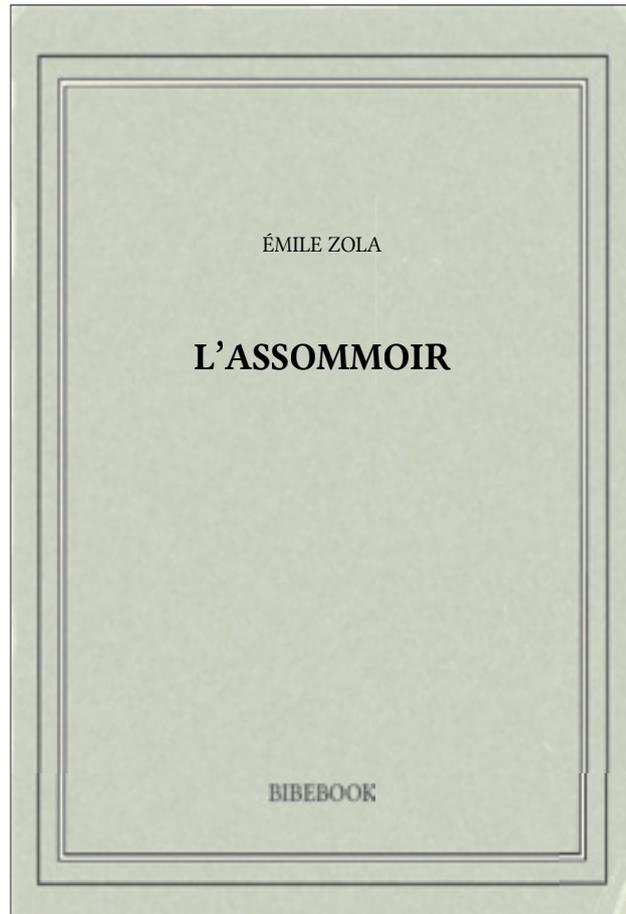
Elle était là, à la rencontre du boulevard extérieur et des boulevards de Magenta et d'Ornano, rêvant de se coucher par terre, lorsqu'elle entendit un bruit de pas. Elle courut, mais la neige lui bouchait les yeux, et les pas s'éloignaient, sans qu'elle pût saisir s'ils allaient à droite ou à gauche. Enfin elle aperçut les larges épaules d'un homme, une tache sombre et dansante, s'enfonçant dans un brouillard. Oh ! celui-là, elle le voulait, elle ne le lâcherait pas ! Et elle courut plus fort, elle l'atteignit, le prit par la blouse.

- Monsieur, monsieur, écoutez donc... L'homme se tourna. C'était Goujet. Voilà qu'elle raccrochait la Gueule-d'Or, maintenant ! Mais qu'avait-elle donc fait au bon Dieu, pour être ainsi torturée jusqu'à la fin ? C'était le dernier coup, se jeter dans les jambes du forgeron, être vue par lui au rang des rouleurs de barrière, blême et suppliante. Et ça se passait sous un bec de gaz, elle apercevait son ombre difforme qui avait l'air de rigoler sur la neige, comme une vraie caricature. On aurait dit une femme soûle. Mon Dieu ! ne pas avoir une fichette de pain, ni une goutte de vin dans le corps, et être prise pour une femme soûle ! C'était sa faute, pourquoi se soulait-elle ? Bien sûr, Goujet croyait qu'elle avait bu et qu'elle faisait une sale noce.

Goujet, cependant, la regardait, tandis que la neige effeuillait des paquerettes dans sa belle barbe jaune. Puis, comme elle baissait la tête en reculant, il la retint.

- Venez, dit-il.

Et il marcha le premier. Elle le suivit. Tous deux traversèrent le quartier muet, filant sans bruit le long des murs. La pauvre madame Goujet était morte au mois d'octobre, d'un rhumatisme aigu. Goujet habitait



toujours la petite maison de la rue Neuve, sombre et seul. Ce jour-là, il s'était attardé à veiller un camarade blessé. Quand il eut ouvert la porte et allumé une lampe, il se tourna vers Gervaise, restée humblement sur le palier. Il dit très bas, comme si sa mère avait encore pu l'entendre :

- Entrez.

La première chambre, celle de madame Goujet, était conservée pieusement dans l'état où elle l'avait laissée. Près de la fenêtre, sur une chaise, le tambour se trouvait posé, à côté du grand fauteuil qui semblait attendre la vieille dentellière. Le lit était fait, et elle aurait pu se coucher, si elle avait quitté le cimetière pour venir passer la soirée avec son enfant. La chambre gardait un recueillement, une odeur d'honnêteté et de bonté.

- Entrez, répéta plus haut le forgeron.

Elle entra, peureuse, de l'air d'une fille qui se coule dans un endroit respectable. Lui, était tout pâle et tout tremblant, d'introduire ainsi une femme chez sa mère morte. Ils traversèrent la pièce à pas étouffés, comme pour éviter la honte d'être entendus. Puis, quand il eut poussé Gervaise dans sa chambre, il ferma la porte. Là, il était chez lui. C'était l'étroit cabinet qu'elle connaissait, une chambre de pensionnaire, avec un petit lit de fer garni de rideaux blancs. Contre les murs, seulement, les images découpées s'étaient encore étalées et mon-

taient jusqu'au plafond. Gervaise, dans cette pureté, n'osait avancer, se retirait, loin de la lampe. Alors, sans une parole, pris d'une rage, il voulut la saisir et l'écraser entre ses bras. Mais elle défaillait, elle murmura :

- Oh ! mon Dieu !... oh ! mon Dieu!...

Le poêle, couvert de poussière de coke, brûlait encore, et un restant de ragoût, que le forgeron avait laissé au chaud, en croyant rentrer, fumait devant le cendrier.

Gervaise, dégourdie par la grosse chaleur, se serait mise à quatre pattes pour manger dans le poêlon. C'était plus fort qu'elle, son estomac se déchirait, et elle se baissa, avec un soupir. Mais Goujet avait compris. Il posa le ragoût sur la table, coupa du pain, lui versa à boire.

- Merci ! merci ! disait-elle. Oh ! que vous êtes bon ! Merci !

Elle bégayait, elle ne pouvait plus prononcer les mots. Lorsqu'elle empoigna la fourchette, elle tremblait tellement qu'elle la laissa retomber. La faim qui l'étranglait lui donnait un branle sénile de la tête. Elle dut prendre avec les doigts. A la première pomme de terre qu'elle se fourra dans la bouche, elle éclata en sanglots. De grosses larmes roulaient le long de ses joues, tombaient sur son pain. Elle mangeait toujours, elle dévorait goulument son pain trempé de ses larmes, soufflant très-fort, le menton convulsé. Goujet la força à boire,

pour qu'elle n'étouffât pas; et son verre eut un petit claquement contre ses dents.

- Voulez-vous encore du pain ? demandait-il à demi-voix.

Elle pleurait, elle disait non, elle disait oui, elle ne savait pas. Ah ! Seigneur ! que cela est bon et triste de manger, quand on crève !

Et lui, debout en face d'elle, la contemplait. Maintenant, il la voyait bien, sous la vive clarté de l'abat-jour. Comme elle était vieillie et dégom-mée!

La chaleur fondait la neige sur ses cheveux et ses vêtements, elle ruisselait. Sa pauvre tête branlante était toute grise, des mèches grises que le vent avait envolées. Le cou engoncé dans les épaules, elle se tassait, laide et grosse à donner envie de pleurer. Et il se rappelait leurs amours, lorsqu'elle était toute rose, tapant ses fers, montrant le pli de bébé qui lui mettait un si joli collier au cou. Il allait, dans ce temps, la reluquer pendant des heures, satisfait de la voir.

Plus tard, elle était venue à la forge, et là ils avaient goûté de grosses jouissances, tandis qu'il frappait sur son fer et qu'elle restait dans la danse de son marteau. Alors, que de fois il avait mordu son oreiller, la nuit, en souhaitant de la tenir ainsi dans sa chambre ! Oh ! il l'aurait cassée, s'il l'avait prise, tant il la désirait ! Et elle était à lui, à cette heure, il pouvait la prendre. Elle achevait son pain, elle torchait ses larmes au fond du poêlon, ses grosses larmes silencieuses qui tombaient toujours dans son manger.

Gervaise se leva. Elle avait fini. Elle demeura un instant la tête basse, gênée, ne sachant pas s'il voulait d'elle. Puis, croyant voir une flamme s'allumer dans ses yeux, elle porta la main à sa camisole, elle ôta le premier bouton. Mais Goujet s'était mis à genoux, il lui prenait les mains, en disant doucement :

- Je vous aime, madame Gervaise, oh ! je vous aime encore et malgré tout, je vous le jure !

- Ne dites pas cela, monsieur Goujet ! s'écria-t-elle, affolée de le voir ainsi à ses pieds. Non, ne dites pas cela, vous me faites trop de peine ! Et comme il répétait qu'il ne pouvait pas avoir deux sentiments dans sa vie, elle se désespéra davantage.

- Non, non, je ne veux plus, j'ai trop de honte... pour l'amour de Dieu ! relevez-vous. C'est ma place, d'être par terre. Il se releva, il était tout frissonnant, et d'une voix balbutiante :

- Voulez-vous me permettre de vous embrasser ? Elle, éperdue de surprise et d'émotion, ne trouvait pas une parole. Elle dit oui de la tête. Mon Dieu ! elle était à lui, il pouvait faire d'elle ce qu'il lui plairait. Mais il allongea seulement les lèvres.

- Ça suffit entre nous, madame Gervaise, murmura-t-il. C'est toute notre amitié, n'est-ce pas ?

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Assemblée Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
En rabais sur adjudication
N°04/ENV/2024
(Séance publique)

Le 05/10/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jeanne Harth, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national en adjudication ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés :

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale YAACOUB EL MANSOUR (Arrondissement MED YOUSSEF BEN ALJ) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale ALMANSOUBIA (C.R. HARRIL) à Marrakech.
- Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ISMEL (Arrondissement CAJLEJ) à Marrakech.
- Lot N°4 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ANAS BEN MALIK (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.
- Lot N°5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire RAJAL BEN AHMED (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le coût moyen prévisionnel et estimatif sont tels qu'ils sont résumés :

Lot N°	Coût moyen prévisionnel en dirhams		Estimations de la prestation en dirhams TTC	
	En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
01	59 000,00	Cinquante-neuf mille dirhams	2 970 648,00	Deux millions neuf cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-dix-huit dirhams.
02	30 000,00	Trente mille dirhams	3 519 204,00	Trois millions cinq cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-cinq dirhams.
03	25 000,00	Vingt-cinq mille dirhams	3 256 808,00	Trois millions deux cent cinquante-six mille huit cent huit dirhams.
04	15 000,00	Quinze mille dirhams	954 332,00	Neuf cent cinquante-quatre mille cent trente-deux dirhams.
05	10 000,00	Dix mille dirhams	704 536,00	Sept cent quatre mille cent quatre-vingt-six dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7177/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Assemblée Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
En rabais sur adjudication
N°04/ENV/2024
(Séance publique)

Le 05/10/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jeanne Harth, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national en adjudication ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés :

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale YAACOUB EL MANSOUR (Arrondissement MED YOUSSEF BEN ALJ) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale ALMANSOUBIA (C.R. HARRIL) à Marrakech.
- Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ISMEL (Arrondissement CAJLEJ) à Marrakech.
- Lot N°4 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ANAS BEN MALIK (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.
- Lot N°5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire RAJAL BEN AHMED (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le coût moyen prévisionnel et estimatif sont tels qu'ils sont résumés :

Lot N°	Coût moyen prévisionnel en dirhams		Estimations de la prestation en dirhams TTC	
	En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
01	59 000,00	Cinquante-neuf mille dirhams	2 970 648,00	Deux millions neuf cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-dix-huit dirhams.
02	30 000,00	Trente mille dirhams	3 519 204,00	Trois millions cinq cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-cinq dirhams.
03	25 000,00	Vingt-cinq mille dirhams	3 256 808,00	Trois millions deux cent cinquante-six mille huit cent huit dirhams.
04	15 000,00	Quinze mille dirhams	954 332,00	Neuf cent cinquante-quatre mille cent trente-deux dirhams.
05	10 000,00	Dix mille dirhams	704 536,00	Sept cent quatre mille cent quatre-vingt-six dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7177/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAJA
CERCLE D'OUD AMLEJ
CAIDAT DE BOUHLOU
COMMUNE TERRITORIALE BOUHLOU

Avis correctionnel de l'avis d'appel d'offres ouvert
N°06/2024

L'attestation de qualification et de classification demandée est la suivante :

secteur	classe minimal	qualifications exigées
I	5	I.6

N° 7178/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Assemblée Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
En rabais sur adjudication
N°04/ENV/2024
(Séance publique)

Le 05/10/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jeanne Harth, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national en adjudication ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés :

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale YAACOUB EL MANSOUR (Arrondissement MED YOUSSEF BEN ALJ) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale ALMANSOUBIA (C.R. HARRIL) à Marrakech.
- Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ISMEL (Arrondissement CAJLEJ) à Marrakech.
- Lot N°4 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ANAS BEN MALIK (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.
- Lot N°5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire RAJAL BEN AHMED (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le coût moyen prévisionnel et estimatif sont tels qu'ils sont résumés :

Lot N°	Coût moyen prévisionnel en dirhams		Estimations de la prestation en dirhams TTC	
	En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
01	59 000,00	Cinquante-neuf mille dirhams	2 970 648,00	Deux millions neuf cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-dix-huit dirhams.
02	30 000,00	Trente mille dirhams	3 519 204,00	Trois millions cinq cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-cinq dirhams.
03	25 000,00	Vingt-cinq mille dirhams	3 256 808,00	Trois millions deux cent cinquante-six mille huit cent huit dirhams.
04	15 000,00	Quinze mille dirhams	954 332,00	Neuf cent cinquante-quatre mille cent trente-deux dirhams.
05	10 000,00	Dix mille dirhams	704 536,00	Sept cent quatre mille cent quatre-vingt-six dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7177/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Assemblée Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
En rabais sur adjudication
N°04/ENV/2024
(Séance publique)

Le 05/10/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jeanne Harth, guélla Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national en adjudication ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés :

- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale YAACOUB EL MANSOUR (Arrondissement MED YOUSSEF BEN ALJ) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école collégiale ALMANSOUBIA (C.R. HARRIL) à Marrakech.
- Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ISMEL (Arrondissement CAJLEJ) à Marrakech.
- Lot N°4 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ANAS BEN MALIK (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.
- Lot N°5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire RAJAL BEN AHMED (Arrondissement MEDJANA) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le coût moyen prévisionnel et estimatif sont tels qu'ils sont résumés :

Lot N°	Coût moyen prévisionnel en dirhams		Estimations de la prestation en dirhams TTC	
	En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
01	59 000,00	Cinquante-neuf mille dirhams	2 970 648,00	Deux millions neuf cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-dix-huit dirhams.
02	30 000,00	Trente mille dirhams	3 519 204,00	Trois millions cinq cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-cinq dirhams.
03	25 000,00	Vingt-cinq mille dirhams	3 256 808,00	Trois millions deux cent cinquante-six mille huit cent huit dirhams.
04	15 000,00	Quinze mille dirhams	954 332,00	Neuf cent cinquante-quatre mille cent trente-deux dirhams.
05	10 000,00	Dix mille dirhams	704 536,00	Sept cent quatre mille cent quatre-vingt-six dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7177/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE
DE BENSILIMANE
CERCLE DE BOUZNIKA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE
DE CHERRAT
Avis d'Appel d'Offre
ouvert N° 12/2024

Le 11 Novembre 2024 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix ayant pour objet : « Acquisition de deux minibus scolaires au profit de la commune de Cherrat ».

tail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Un millions cinq cent mille dirhams toutes taxes comprises (1.500.000,00 Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille dirhams (30.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent signer électroniquement les pièces du dossier d'appel d'offre présentées et ce conformément aux dispositions de l'arrêté relatif à la dématérialisation des pro-

cédures, documents et pièces relatifs aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 et 9 du règlement de consultation.
N° 7184/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT
GÉNÉRAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 23/2024/PSK
Le 05 Novembre 2024 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Moha-

med V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°23/2024 du 05/11/2024, pour les travaux d'aménagement et d'installation ; Réfection et aménagement des sièges des postes de commandement suivants : Pachaik Had Kourt - cercles : Baht - Ouargha et Tlal Gharb - 1ere annee administrative à Pachaik Sidi Kacem - Caidats : Nouirate -Oulad Nouel et Sidi Ameer El Hadi -Province de Sidi Kacem- Lot unique.
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions cent quarante neuf mille cinq cent soixante douze dirhams 00 cts (2 149 572,00) toutes taxes comprises.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante deux mille (42 000,00) dirhams.
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.
N° 7185/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE SHARJ SANHAJA
CAIDAT SIDI AISSA
COMMUNE SIDI AISSA BEN SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/2024

Le 07/11/2024 à 11 h du matin, il sera procédé à la salle de la réunion de la commune Sidi Aissa Ben Slimane l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre national ouvert sur offres de prix N°6/2024 :

Objet : TRAVAUX DE CREUSEMENT ET DE TROIS (03) PUTS AUX DOUARS E : CHEF LIEU DE LA COMMUNE- OULED ALI BOUMOUAA ET CHAMCHITTA ET EQUIPEMENT ET ADDUCTION D'EAU POTABLE.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Huit cent soixante trois mille quatre cent dix (863 040,00).

Le montant du cautionnement provisoire est de : Dix-sept mille dhs (17000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation. Le dossier technique doit comprendre une copie légalisée du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement et de l'eau, suivant le secteur, l'activité et la classe minimale ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
I	5	14
C	5	C1- C5
J	4	J1- J5

N° 7181/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE SHARJ SANHAJA
CAIDAT SIDI AISSA
COMMUNE SIDI AISSA BEN SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/2024

Le 07/11/2024 à 11 h du matin, il sera procédé à la salle de la réunion de la commune Sidi Aissa Ben Slimane l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre national ouvert sur offres de prix N°7/2024 :

Objet : Travaux de creusement d'un puits et équipement et adduction d'eau potable pour assurer le fonctionnement du projet de Station déminéralisation de l'eau potable aux Douars Douars (Les Douars Arzenes Commune).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Sept cent cinquante mille quatre cent quatre vingt dhs 00 cts. (750400,00).

Le montant du cautionnement provisoire est de : Quatre mille dhs (15000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation. Le dossier technique doit comprendre une copie légalisée du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement et de l'eau, suivant le secteur, l'activité et la classe minimale ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
I	5	14
C	5	C1- C5
J	4	J1- J5

N° 7182/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
محافظة المصمصة
عمادة عن حسنونة
مديرية المصمصة
مصلحة الشؤون القروية
مصلحة الشؤون القروية

..... : 400

**إعلان عن مزاد عمومية عن طريق
كتب عروض مفتوح بعروض الأمان
رقم 16/2024**

في يوم 11 نوفمبر 2024، على الساعة العاشرة والنصف صباحاً، بمقر في قاعة الاجتماعات بمقر عمادة عن حسنونة عن طريق
التفتاح مزاد عمومية عن طريق كتب عروض مفتوح بعروض الأمان، بقرارات المصمصة رقم 16/2024، بتمويل من
مصلحة الشؤون القروية.

يتم منح ملكة بعض العروض من مصلحة المصمصة وفقاً لباقي ما ضمن نفاذ المصمصة عمادة عن حسنونة كما يمكن لمصلحة القروية من توليد
رسميات التفتاح حسب الجدول التالي، حدد البيع الإلكتروني للقرابة وفقاً للتسلسل التالي:

رقم القرابة	القرابة	مبلغ المصمصة الموعدة	مساحة الأمان القرابة	مزاولة	ملاحظة
01	محل سكن من طبق أرضي وحدان حاري وحد	1700,00	13,5 متر مربع	20/106793	محل سكن من طبق أرضي وحدان حاري وحد
02	*	1700,00	13,5 متر مربع	*	*
03	*	1700,00	13,5 متر مربع	*	*
04	*	1700,00	13,5 متر مربع	*	*
05	*	1700,00	13,5 متر مربع	*	*
06	*	1 600,00	11,9 متر مربع	*	*
07	*	1 600,00	11,9 متر مربع	*	*
08	*	1 600,00	11,9 متر مربع	*	*
09	*	1 600,00	11,9 متر مربع	*	*
10	*	1 600,00	11,9 متر مربع	*	*
11	*	1 600,00	12,4 متر مربع	*	*
12	*	1 600,00	12,4 متر مربع	*	*
13	*	1 600,00	12,4 متر مربع	*	*
14	*	1 500,00	13,5 متر مربع	*	*
15	*	1 500,00	13,5 متر مربع	*	*
16	*	1 500,00	13,5 متر مربع	*	*
17	*	1 500,00	13,5 متر مربع	*	*
18	*	1 500,00	13,5 متر مربع	*	*
19	*	1 500,00	11,9 متر مربع	*	*
20	*	1 500,00	11,9 متر مربع	*	*
21	*	1 500,00	11,9 متر مربع	*	*
22	*	1 500,00	11,9 متر مربع	*	*
23	*	1 500,00	11,9 متر مربع	*	*
24	*	1 500,00	12,4 متر مربع	*	*
25	*	1 500,00	12,4 متر مربع	*	*
26	*	1 500,00	12,4 متر مربع	*	*

يذكر المصمصة حسب الجدول التالي:

1- أن وادها القرابة يمتلك المصلحة التي في إعلان القرابة العمومية مقرر ومثل.
2- أن وادها القرابة إلى مكتب المصلحة المصمصة عن طريق القرابة المصمصة مع إشعار بالموعد.
3- أن وادها القرابة لا يملك القرابة العمومية، بناءً على خطة نفاذ القرابة.

1- أن وادها القرابة بطريقة القرابة خطة نفاذ القرابة، إلى القرابة المصمصة بوزارة الاقتصاد والتنمية رقم 17/21 الصادر في 17 من شهر 1444 (14 ديسمبر 2022) بتحديد الجهات إجراء القرابة العمومية المصمصة بالمحافظة بالقرابة والامتثال للوائح البوت تلك العام للخدمات القرابة وفقاً بآراء وقرارات ومقتضى المصلحة العامة.

2- أن وادها القرابة رقم 19/ 51 المصمصة بظلم الأمان القرابة المصمصة القرابة، الصادر بتحديد الظاهر الشريف، رقم 121/74 بتاريخ 14 من شهر 1442 (14 يونيو 2021) وبتحديد المصلحة العامة رقم 36.

3- أن وادها القرابة رقم 14/ 51، بما هي تلك الظهور في القرار المصمصة بوزارة الاقتصاد والتنمية رقم 17/21 الصادر في 17 من شهر 1444 (14 ديسمبر 2022) بتحديد الجهات إجراء القرابة العمومية المصمصة بالمحافظة بالقرابة والامتثال للوائح البوت تلك العام للخدمات القرابة وفقاً بآراء وقرارات ومقتضى المصلحة العامة في نظام الأمان.

4- أن وادها القرابة رقم 14/ 51 المصمصة بظلم الأمان وفقاً لباقي ما ضمن نفاذ المصمصة عمادة عن حسنونة.

N° 7183/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

AVIS RECTIFICATIF

DE L'AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 02/CPT/2024

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international N° 02/CPT/2024 relatif aux études techniques et suivi des travaux de mise à niveau des communes relevant la province de Tarfaya, publié aux journaux :

- La libération n°10329 en date du 05 octobre 2024 en langue française ;
- Rissalat Al Ouma n°12855 en date du 05 octobre 2024 en langue arabe.

A été rectifié comme suit :

- Au niveau de l'avis du présent appel d'offre, il s'agit d'un appel d'offre ouvert international N° 02/CPT/2024 au lieu de l'appel d'offres ouvert national N° 02/CPT/2024.

N° 7186/PA



ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES

PRÉSIDENCE DE L'UNIVERSITÉ AL QUARAOUÏYINE – FES

Avis rectificatif relatif à l'appel d'offres ouvert à majoration n°05/PR/2024

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert à majoration n°05/PR/2024 relatif aux prestations de gardiennage et de surveillance des locaux de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyine, de la Bibliothèque Al Quaraouiyine, de Jamaâ Al Quaraouiyine à Fès et de l'internat de l'École des Sciences Islamiques à Casablanca, publié au journal Libération N°10317 du Samedi/Dimanche 21-22 Septembre 2024 a été rectifié comme suit :

1- Report de la date d'ouverture des plis :

La date d'ouverture des plis est reportée au 28/10/2024 à 10 heures au lieu de 16/10/2024 à 10 heures.

Le reste sans changement.

N° 7187/PA



ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES

PRÉSIDENCE DE L'UNIVERSITÉ AL QUARAOUÏYINE – FES

Avis rectificatif relatif à l'appel d'offres ouvert à majoration n°06/PR/2024

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert à majoration n°06/PR/2024 relatif aux prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments du siège de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyine, de la Bibliothèque Al Quaraouiyine, de Jamaâ Al Quaraouiyine à Fès et de l'internat de l'École des Sciences Islamiques à Casablanca, publié au journal Libération N°10317 du Samedi/Dimanche 21-22 Septembre 2024 a été rectifié comme suit :

1- Report de la date d'ouverture des plis :

La date d'ouverture des plis est reportée au 28/10/2024 à 11 heures au lieu de 16/10/2024 à 11 heures.

Le reste sans changement.

N° 7188/PA



إعلان للعموم

ليكن في علم العموم أنه سيتم في النواحي والساعات والأماكن المبينة في القائمة أسفله، كراء عقارات فلاحية تابعة لألاك الدولة الكاتبة بواب إقليم الحرائث لمدة سنة واحدة غير قابلة للتجديد (الموسم الفلاحي 2025/2024). وذلك عن طريق سمسرة عمومية وبالمزاد العلني وفق البرنامج الآتي:

رقم الترخيص	الموقع	اسم الملك	المرجع الطقري	المساحة بالهكتار	تاريخ السمسرة	مكان إجراء السمسرة
01	فهر اعمر	فندا	19.26335/36	3.1208	اليوم 16 اكتوبر 2024 من الساعة 11.00 صباحا	فندا سوي سالتة
02	فهر اعمر	فندا	19.26341/36	0.7187	اليوم 16 اكتوبر 2024 من الساعة 11.00 صباحا	فندا سوي سالتة
03	فهر اعمر	فندا	880.13780/19	14.5317	اليوم 16 اكتوبر 2024 من الساعة 11.00 صباحا	فندا سوي سالتة

يؤدي لمن الكراء حالا مع زيادة 10% من أجل تعظية مختلف الصوائر. كما أن حقوق التسجيل والتشتر المتعلقة بمحضر السمسرة وفقر الكلف والشروط يتحملها من رسا عليه المزار. يتعين على من رسد عليه السمسرة توقيع التزام مصحح الإضفاء بعد لهذا القرض قبل أداء الوجبة الكرائية. والمزيد من المعلومات والإطلاع على دفتر التعملات والشروط يرجى الاتصال بمندوبية أملاك الدولة بالعرائش الكاتبة بشراخ الهندي ابن تومرت قبالة القلعة البلدي - الهاتف: 05399915759. كما يمكن الإطلاع على مختلف الامتانات من خلال البوابة الإلكترونية لمندوبية أملاك الدولة.

Avis et Annonces : www.domaines.gov.ma

هام: يستلزم من المشاركة في السمسرة كل من هو مدين لخزينة الدولة بمبالغ مالية حتى يثبت إبراء ثمنه منها.

N° 7189/PA



AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MAITRES DE CONFERENCE

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de cinq (5) maîtres de conférence au profit de la faculté de médecine et de Pharmacie de Beni Mellal, session du 25 Novembre 2024 dans les spécialités suivantes :

CIVILS

Sciences Fondamentales :

Spécialités Biologiques :

- Anatomie : 1 Poste
- Physiologie : 1 Poste

Sciences Cliniques :

Spécialités de médecine et spécialité médicales :

- Pneumo-phthisiologie : 01 Poste
- Médecine interne : 01 Poste
- Cardiologie : 01 Poste

Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résidanat ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une photocopie de la C.I.N ;
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les Attestations concernant les fonctions d'enseignement et d'encadrement.
- 01 exemplaire des titres et travaux scientifiques avec justificatifs des publications, communication et validation des productions audiovisuelles.
- 01 exemplaire format électronique (PDF) des titres et travaux scientifiques à envoyer à l'adresse mail : FMPC.DOYEN@univh2c.ma
- Un exemplaire de la thèse ;
- Autorisation de participation au concours délivrée par le Ministère de tutelle pour les candidats fonctionnaires ;
- Copie légalisée du diplôme de doctorat en Médecine ;
- Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet du doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le 26/10/2024.



N° 7190/PA

Fidul'express
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 19/09/2024 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: BETAPT SARL AU
Siège Social: LOT MASIRA RESIDENCE COSTA DEL SOL ETG 4 APP 21-MOHAMMEDIA
Objet: Négocie: TRAVAUX DE BATIMENTS TCE
Capital Social : 100.000,00 DHS,
Gérance : Mme. EL FAH-FOUHI BOUTAINA
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 11/10/2024 sous les Numéros 1813 et 36057.

N° 7213/PA

STE NOIR VISION SARL AU

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 27/08/2022, l'associé de la société NOIR VISION, a décidé de liquider la société et nommer comme liquidatrice Mr. ANOUAM EL ALAMI, le lieu de liquidation : Casablanca, 276, BD IBN TACHEFINE ETG 3.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca Le 10/10/2024 sous n° 937904.

N° 7214/PA

STE AMI PAY SARL

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 03/06/2024, P.A.G.E décide ce qui suit :
-Les associés détenant à ce jour (250) parts du capital social ont transférées ses parts sociales à MADAME YOUSRA ANGA.
- Le capital est réparti de la façon suivante :
Mr. SALAH EDDINE ANGA : 250 PARTS
Mr. AMR AHMED ABDEL-MOUNIEM SAAD : 250 PARTS
Mme. KAOUTAR ANGA : 250 PARTS
Mme. YOUSRA ANGA : 250 PARTS
-Mis à jour des statuts
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 10/10/2024 sous n° 937902.

N° 7215/PA

ASSURANCES AL OUKHOUA CREATION

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 23.07.2024, il a été formé une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes:
-Dénomination : ASSURANCES AL OUKHOUA
-Objet :
- ACTIVITES DES

AGENTS ET COURTIER D'ASSURANCES
- AGENT D'ASSURANCES TOUTES BRANCHES POUR LE COMPTE DE LA COMPAGNIE

○ SIÈGE SOCIAL: N°4 Avenue Allal Ben Abdellah Mediouna Casablanca
○ DUREE : 99 ans.
○ CAPITAL SOCIAL : 1 000 000 DHS divisée en 10 000 parts Sociales, d'une valeur nominale de 100 dhs chacune, numérotées de 1 à 10 000 et qui ne peut en aucun cas être inférieure par la suite et réparties comme suit :
- M. MOUSTAFA AIT LAABAR : 10 000 PARTS
○ GERANCE : La société est gérée et administrée par un gérant unique M. MOUSTAFA AIT LAABAR
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/10/2024 sous le N°937853.

N° 7216/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de Casa - Settat
Délégation Hay Hassani
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 11/2024

Le 05/11/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la Préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sise à angle Rue SIDI KHADIR et rue IBN ALHAYTAM HAY HASSANI Casablanca à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 11/2024 ayant pour objet :
LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES DES FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT HAY HASSANI
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Minimum : (95400,00 dhs TTC) Quatre-vingt-quinze mille quatre cent Dirhams zéro Centimes toutes taxes comprises ;
- Maximum : (129240,00 dhs TTC) Cent vingt-neuf Mille deux cent quarante Dirhams zéro centimes

toutes taxes comprises).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
- Le montant du cautionnement provisoire 2000,00 DH (Deux mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 7217/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II - Casablanca
Faculté des Sciences Ben M'Sick

Avis d'appel d'offres ouvert National Simplifié N° 01FSB/2024 (Séance publique)

Le 23/10/2024 à 12H30, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert National Simplifié sur offre de prix relatif à :

Acquisition de Fourniture informatique consommable (TONER) pour la Faculté des Sciences Ben M'Sick de Casablanca en lot unique.
Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire en minimum est fixé à la somme de : 2 000 DHS TTC (Deux mille Dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire en maximum est fixé à la somme de : 3 500 DHS TTC (Trois mille cinq cent DHS TTC)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage en minimum est fixée à la somme de : 136 440,00 DHS TTC (Cent-trente-six-mille-quatre-cent-quarante DHS TTC)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage en maximum est fixée à la somme de : 241 614,00 DHS TTC (Deux-cent-quarante-et-un-mille-six-cent-quatorze DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -33 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté

du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- au bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 7218/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II - Casablanca

Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca

Avis d'Appel d'offre ouvert national simplifié sur offre de prix N° 56IUH2C/2024 (Séance publique)

Le 23/10/2024 à 11h00min, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix N° 56IUH2C/2024 relatif à :

L'ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES DE DIGITALISATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU DIGITAL 2024 DESTINE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS DE CASABLANCA EN LOT UNIQUE

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Montant du cautionnement provisoire est de : 19 000, 00 Dhs - Dix Neuf Mille Dirhams.

- Montant de l'Estimation des coûts des prestations est de : 1 192 800,00Dhs TTC - Un Million Cent Quatre Vingt Douze Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les concurrents peuvent

déposer la documentation technique soit :

- * Au bureau de service des affaires financières de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca (sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- ** La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 7219/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale

Direction Régionale de Casablanca Settat Délégation Provinciale de Berrechid Centre Hospitalier provincial de Berrechid

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 08/2024 (Séance publique)

Le 05/11/2024 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, rue oued melouia, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 08/2024 pour : La maintenance préventive et corrective des équipements de radiologie de l'hôpital provincial de berrechid relevant du centre hospitalier provincial de berrechid en deux lots :

- lot n°1 : Maintenance préventive et corrective du Scanner de marque : HITACHI, modèle : Supria 16 relevant de l'hôpital provincial de berrechid
- lot n°2 : la maintenance préventive et corrective de de la table de radiologie numérique marque GMM de l'hôpital provincial de berrechid.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée selon chaque lot à la somme de :

- lot n°1 : 46000,00dhs (Quatre cent soixante mille Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.
- lot n°2 : 10000,00dhs (Cent mille Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé selon chaque lot à la somme de :

- lot n°1 : 9000,00dhs (Neuf mille Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.
- lot n°2 : 1500,00dhs (mille cinq cent Dirhams Toute Taxe Comprise) en dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7220/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture

et de la Communication Département de la Jeunesse

Direction Régionale Marrakech Safi

Direction Provinciale De Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 11/2024 /MJC/DJ SAFI

Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Séance publique

Le 28/10/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la jeunesse de SAFI à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE FEMINIENES SIDI WASSSEL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL DE LA JEUNESSE DE SAFI. LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- HUTT CENT DIX SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE SIEZE DIRHAMS (817 776.00 DHS) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à : QUINZE Mille Dirhams (15 000,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 7221/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE D'AGUELMOUS
C HAD BOUHSSOUSSEN

Avis correctionnel

J'ai l'honneur de vous demander de modifier la phrase (offres de prix N°:05/2024) située à la ligne N°9. Avec la phrase:(offres de prix N°:04/2024) de l'annonce N°6929/PA

N° 7222/PA

Portrait



Rafael Nadal

Roi de la terre... et au-delà

Sans égal sur terre battue, Rafael Nadal a étendu sa domination à toutes les surfaces grâce à son inoxydable mental et sa résilience face aux blessures, qui ont fini par avoir raison de lui.

Avec ses 22 sacres majeurs, dont 14 à Roland-Garros, l'Espagnol de 38 ans, qui a annoncé jeudi qu'il dirait stop après la Coupe Davis en novembre dans son pays, à Malaga, est le deuxième homme le plus titré en Grand Chelem derrière Djokovic (24) et devant son grand rival Roger Federer (20).

"Rafa" a écrasé la concurrence sur l'ocre durant près de vingt ans, depuis ses débuts professionnels en 2001, mais réduire sa palette à cette couleur serait une erreur.

Avec 92 trophées, le trône de N.1 mondial occupé pendant 209 semaines, quatre Coupes Davis et deux médailles d'or olympique, en simple (2008) et double (2016), il possède l'un des palmarès les plus foisonnants avec ceux de Djokovic et Federer.

En janvier 2022, à Melbourne, il est devenu après Djokovic le deuxième joueur de l'ère Open (depuis 1968) à remporter au moins deux fois chacun des quatre tournois du Grand Chelem.

Lui-même place au-dessus ses deux victoires sur le gazon

de Wimbledon en 2008 et 2010. Surtout la première, conquise dans un match de légende contre le champion suisse, coauteur avec lui d'un des feuilletons les plus passionnants de l'histoire du sport.

Mais c'est bien sur la terre battue, terrain si exigeant pour la tête et les jambes, que son art a atteint la perfection. Durant sa carrière, il a été quasiment imbattable d'avril à juin grâce à son lift incontrôlable et à ses glissades supersoniques: 484 matches gagnés sur 535 disputés, plus de 90% de succès.

Ses triomphes parisiens, de 2005 à 2008, de 2010 à 2014, de 2017 à 2020 et en 2022, sont ses chefs-d'œuvre. Aucun champion n'a jamais réussi à gagner autant de fois un même tournoi du Grand Chelem... ni d'aucune autre catégorie d'ailleurs.

Personne d'autre non plus n'a jamais remporté 81 matches de suite sur terre battue, record établi entre avril 2005 et mai 2007, ni empilé 63 titres sur cette surface.

Né d'une mère commerçante et d'un père chef d'entreprise à Manacor, la troisième ville de Majorque, île des Baléares à laquelle il reste viscéralement attaché, Nadal a passé son enfance dans un immeuble où logeait toute sa famille. Ou plutôt son clan, tant un esprit de corps sou- dait ses membres - à cet égard la

séparation de ses parents, en 2009, a été une rude épreuve.

Ses oncles ont eu une importance décisive: Miguel Angel Nadal, ancien footballeur au FC Barcelone, qui lui a fait prendre conscience très jeune des exigences du sport professionnel, et surtout Toni, son mentor de l'âge de quatre ans jusqu'à 2018 (quand son compatriote et ami Carlos Moya a pris la relève).

Sous la férule de cet oncle entraîneur, "le plus sévère qu'on puisse imaginer", le petit prodige a sué sang et eau au club de tennis juste en face de la résidence familiale. "Il me mettait une pression très forte, usait d'un langage brutal, criait souvent ; j'avais peur de lui", raconte le joueur dans son autobiographie "Rafa".

D'après Toni, c'était le prix à payer pour transformer un garçon plutôt timide et craintif en bête de combat sur le court. Et aussi en gentleman: "Interdiction absolue de jeter sa raquette".

Moins doué techniquement que Federer - même s'il ne faut pas sous-estimer l'habileté de sa patte gauche, qu'il n'utilise que pour jouer au tennis, étant droitier - Nadal a triomphé grâce à son mental, à cette "capacité à accepter les difficultés et à les surmonter, supérieure à celle de la plupart de (ses) rivaux", selon ses mots, et à son exceptionnel

pouvoir de concentration, lorsqu'il est "entièrement immergé dans (son) tennis, solitaire, avec un sentiment de vie intense".

C'est d'ailleurs sa "ténacité, l'engagement et la combativité" que Djokovic a salué jeudi à l'annonce de sa fin de carrière de son grand rival.

Son corps a souvent été son pire ennemi. Dès 2006, Nadal s'est cru perdu à cause d'un mal chronique (syndrome de Müller-Weiss) au pied gauche. Cette douleur qui va et vient sans jamais disparaître est devenue particulièrement handicapante en toute fin de carrière: il a ainsi remporté son quatorzième et dernier Roland-Garros avec son pied touché anesthésié.

Des problèmes au genou et au poignet l'ont également tenu éloigné des courts pendant de longues périodes, sans compter les déchirures abdominales. Une blessure à un muscle de la hanche, survenue en janvier 2023 à l'Open d'Australie, l'a poussé à être opéré et à mettre un terme précoce à sa saison, avec pour objectif un ultime retour en 2024 à Paris: à Roland-Garros d'abord, puis aux Jeux olympiques. Il y a effectivement joué, mais loin de sa meilleure forme.

Cet homme immensément célèbre et riche (près de 135 millions de dollars de gains en tour-

”
Avec 92 trophées, le trône de N.1 mondial occupé pendant 209 semaines, quatre Coupes Davis et deux médailles d'or olympique, Nadal possède l'un des palmarès les plus foisonnants avec ceux de Djokovic et Federer

noi, sans compter les revenus publicitaires) se décrit comme une personne ordinaire qui n'aime rien tant qu'aller à la pêche avec ses amis, regarder des matches de football - qu'il préférerait au tennis étant enfant - et passer du temps avec son épouse "Mery", une Majorquine dont il partage la vie depuis 2005. Ils ont eu un fils en octobre 2022, prénommé Rafael.

Eliminatoires de la CAN 2025

Epreuve centrafricaine pour le Onze national

Le Onze national affrontera, ce samedi à partir de 20 heures au stade d'honneur à Oujda, son homologue centrafricain pour le compte de la 3ème journée du groupe B des éliminatoires de la CAN 2025 dont les phases finales se dérouleront au Maroc.

Pour cette confrontation, la sélection marocaine sera privée de certains de ses cadres comme Hakim Ziyech et Brahim Diaz, blessés, ou encore Noussair Mazraoui, souffrant de pépins cardiaques. L'occasion donc pour d'autres éléments de faire valoir leur talent dans un match test mais à caractère officiel, sachant que l'EN est qualifiée d'office à la prochaine édition continentale.

Depuis le début de la semaine, le Onze national a effectué des séances d'entraînements dont les deux dernières au Complexe national de football

Mohammed VI à Maâmora ont eu lieu jeudi, avant de regagner la capitale de l'Oriental.

A noter que l'EN donnera la réplique mardi prochain à cette même formation centrafricain, match comptant pour la 4ème manche de cette poule. Au terme des deux premières journées, le Onze national occupe la pole position de ce groupe avec 6 points, suite à ses deux victoires de rang enregistrées à Agadir aux dépens du Lesotho (1-0) et du Gabon (4-1).

L'autre match de la 3ème journée du groupe B devait avoir lieu vendredi au stade Omar Bongo à Libreville entre le Gabon et Lesotho classés respectivement 2è (3 pts) et 4è (0 pt).

T.R



Coup d'envoi à Laâyoune du 45ème Championnat d'Afrique des clubs champions de handball



Le coup d'envoi de la 45ème édition du Championnat d'Afrique des clubs champions de handball (hommes et dames) organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été donné, jeudi soir à Laâyoune.

Organisé jusqu'au 19 octobre par la Fédération Royale marocaine de handball (FRMH), sous l'égide de la Confédération africaine de handball (CAHB),

ce tournoi continental est marqué par la participation de 27 équipes représentant 11 pays africains.

La cérémonie tenue à cette occasion à la salle omnisports, s'est ouverte au rythme de l'hymne national, en présence de nombreuses personnalités. Par la suite, il a été procédé à la présentation des différentes équipes participantes, outre des shows interprétés par des troupes folkloriques représentant les différentes régions du Royaume ainsi que le

continent africain.

A cette occasion, une séquence vidéo a été projetée sur les différentes infrastructures dont regorge la ville de Laâyoune, notamment les espaces sportifs permettant ainsi à la plus grande métropole du Sahara marocain d'abriter des manifestations d'envergure internationale dans les différentes disciplines sportives.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la CAHB, Mansourou Aremou, a salué l'accueil chaleureux réservé à toutes les délégations sportives, ainsi que l'implication des différents acteurs pour organiser cet événement inédit à Laâyoune pour la deuxième fois.

M. Aremou a également souligné que toutes les conditions sont favorables pour assurer le succès de cette édition, se félicitant de la qualité des infrastructures sportives dont dispose la ville de Laâyoune.

De son côté, le président de la FRMH, Hanafi Adli a indiqué que cette compétition connaît par la participation des équipes les plus fortes à l'échelle africaine, en présence des chefs et représentants des fédérations respectives.

De même, M. Adli a indiqué que la Confédération africaine de handball a constaté de près les différentes infrastructures sportives disponibles et adaptées pour accueillir de telles compétitions conti-

mentales ou internationales.

Dans la catégorie hommes, 16 équipes divisées en quatre groupes, disputent cette compétition, à savoir les clubs marocains Raja Agadir, Mountada Derb Sultan Widad Es-Semara, et les clubs égyptiens Al Ahly et de Zamalek, ainsi que l'Etoile et CFJSO du Congo, Don Bosco de la Côte d'Ivoire et ASFA du Sénégal.

Il s'agit également des clubs béninois FLOWERS CNSS et ADJIDJA HBC et ceux camerounais FAP et Friendship HB, en plus de Mekelle 70 Enderta, Krikos et Mechal Handball Sport Club de l'Éthiopie.

Pour ce qui est du tournoi féminin de cette compétition, il connaît la participation de 11 équipes divisées en trois groupes, représentant le club AS Nouasser (Maroc), les clubs Primeiro et Petro (Angola), FAP André Nziko (Cameroun), Abidjan HBC (Côte d'Ivoire), Al Ahly (Égypte), AS Otho (Congo), FLOWERS CNSS (Bénin) et Peacocks (Nigeria), ainsi que l'Association sportive féminine du Sahel (Tunisie).

A rappeler que la ville de Laâyoune avait abrité en mai 2016, la 32ème édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball (hommes et dames), ainsi que la Super coupe d'Afrique dans cette discipline sportive.

EN U17

La sélection marocaine (U17) et son homologue saoudienne se sont quittées sur un nul (0-0) en match amical disputé, jeudi au Complexe Mohammed VI de football.

Les deux sélections se retrouveront dans une autre confrontation amicale le 14 octobre. Ces deux matchs s'inscrivent dans le cadre du stage de préparation, qui se poursuit jusqu'au 15 octobre, pour le Championnat d'Afrique du Nord qualitatif à la Coupe d'Afrique.

Coupe d'excellence

Voici les résultats et la suite du programme de la 3è journée de la Coupe d'excellence 2024-2025 (CE), compétition officielle organisée sous l'égide de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) :

OCK-KAC : 1-4
OD-USYM : 0-0
RBM-WAF : 0-0
SM-RAC : 2-1
KACM-JSM : 2-1
JSS-WAC : 1-0
USMO-RCOZ : 0-0
CODM-CAK : 1-0
HUSA-ASFAR : 2-0
MCO-FUS : 0-2
MAS-RSB : 1-3
SCCM-OCS : 0-2
DHJ-CJBG : 0-0
MAT-RCA : 0-1
CAYB-RCAZ : 0-2
IRT-UTS : 0-2

La Fédération royale marocaine de polo tient son AGO

La Fédération royale marocaine de polo a tenu, mardi au club de la Garde Royale à Souissi, son assemblée générale ordinaire (AGO) pour la saison sportive 2023. Lors de cette AGO, les rapports financier et moral ont été adoptés à l'unanimité. Il a été également procédé à l'élection des membres du bureau directeur.

Le rapport moral a passé en revue les principales activités de l'instance fédérale au cours de la précédente saison, notamment la participation de l'équipe nationale au championnat du monde de tchovgan en Azerbaïdjan, la Coupe du monde d'Arena Polo en Argentine, ainsi que l'organisation de la 2è édition de la Coupe du Trône de polo à

Rabat.

Le rapport a également abordé le sacre de l'équipe nationale lors du Trophée international Mohammed VI de polo, qui a connu la participation de plusieurs pays leaders dans ce sport, ainsi que la médaille d'argent remportée lors du championnat du monde de tchovgan en Azerbaïdjan.

Le Ruban en marche

L'Association Les Amis du Ruban Rose organise, dans le cadre d'Octobre Rose, une grande marche solidaire ce dimanche sur la corniche de Casablanca. Cet événement mobilisera une diversité de participants : des femmes courageuses qui ont combattu le cancer du sein, que nous appelons les guerrières, ainsi que des membres du corps médical, des proches, des sympathisants... Ensemble, nous unissons nos forces pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et encourager le dépistage précoce.

La marche qui débutera à 9h00 aura comme point de départ le parking du Paradis. Les participantes devront parcourir la distance de 5 km, et ce dans une ambiance conviviale et solidaire. Des activités, des stands d'information, ainsi que des espaces d'échange et de sensibilisation seront mis en place tout au long de la matinée.

Chaque pas compte dans cette marche pour soutenir les femmes atteintes de cancer du sein et



leurs proches, et pour encourager toutes les femmes à prendre soin de leur santé.

Pour toute demande d'information complémen-

taire, veuillez contacter :

Rim Ibenjellal - 06 70 02 72 11 - meetherunners@gmail.com

L'explosion des paris en ligne affole au Brésil

"J'ai tout perdu, j'ai vendu ma télé, ma machine à laver, tout ce que j'avais chez moi": Fernanda, femme de ménage de 34 ans, misait "tout son salaire" sur un site de paris.

Cette habitante de Rio de Janeiro, dont le prénom a été modifié pour préserver son anonymat, est loin d'être un cas isolé au Brésil: le ministre des Finances Fernando Haddad évoque une "pandémie".

Dans l'urgence, les pouvoirs publics cherchent à encadrer une activité qui opère pratiquement sans garde-fous depuis 2018.

Les paris en ligne "vont vider les frigos de Brésiliens", a alerté Joao Pedro Nascimento, président de la CVM, l'autorité boursière de la première économie d'Amérique latine.

Les "bets" (paris, en anglais), comme sont connus au Brésil les sites qui proposent de miser sur des rencontres sportives, mais aussi sur des jeux comme Fortune Tiger ou Aviator, auquel jouait Fernanda, comptent environ 24 millions d'adeptes dans ce pays de 212 millions d'habitants, selon la Banque centrale.

Ils y sponsorisent la plupart des grands clubs de football et inondent télé et réseaux sociaux de publicités avec des stars comme le footballeur Vinicius.

La presse fait ses gros titres sur des scandales de blanchiment d'argent présumé impliquant des sites illégaux.

Une étude récente de la Banque centrale a fait l'effet d'une bombe.

Elle a révélé que cinq millions de bénéficiaires de la Bolsa Familia, l'allocation versée aux familles les plus pauvres, ont effectué des virements d'un montant total de trois milliards de réals (environ 500 millions d'euros) sur des sites de paris en août.

Cela représente un quart des bénéficiaires, et près d'un cinquième des versements du programme social phare du gouvernement ce mois-ci.

"De nombreuses personnes pauvres s'endettent en tentant de gagner de l'argent avec des paris. Il va falloir réguler, sinon nous aurons bientôt un casino dans la cuisine de chaque foyer", a déclaré fin septembre le président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva.

Casinos et autres jeux d'argent sont interdits au Brésil depuis 1941. Mais en 2018 une loi a autorisé le fonctionnement de sites de paris en ligne, à condition que l'activité soit réglementée - et soumise à fiscalité - par la suite.

Mais cette réglementation -- qui comprend par exemple l'interdiction de jouer pour les mineurs -- n'entrera en vigueur que le 1er janvier.

En attendant, plusieurs centaines de "bets" fonctionnent sans règles, sans payer d'impôt, et un grand nombre d'entre eux sont basés à l'étranger, notamment dans des paradis fiscaux.

Un premier écrémage a eu lieu la se-



maine dernière, avec l'annonce d'une liste de plus de 200 sites qui se sont engagés à se soumettre à la régulation en 2025. L'accès à environ 2.000 sites non conformes doit être bloqué à partir du vendredi 11 octobre.

Le ministre Haddad compte par ailleurs en finir avec la publicité des "bets", leur imposant les mêmes restrictions qu'au tabac ou aux boissons alcoolisées, pour mettre fin au "harcèlement télévisé".

Pour Hermano Tavares, coordinateur d'un programme de traitement de

joueurs compulsifs de l'Institut de psychiatrie de l'hôpital de l'Université de Sao Paulo (USP), la régulation doit être axée sur la santé mentale des usagers.

"Ce que l'Etat peut gagner en recettes d'impôt, il peut le perdre en surcharge du système de santé", alerte-t-il.

Le nombre de patients de son programme a fortement augmenté depuis 2018, mais il a surtout constaté "une explosion" à partir de la Coupe du monde de football de 2022, avec des patients "bien plus jeunes qu'auparavant, surtout des trentenaires".

"Certaines personnes souffrent de troubles d'anxiété ou de dépression qui peuvent favoriser" le jeu compulsif, explique Anna Lucia King, fondatrice de l'Institut Delete, où Fernanda est traitée depuis plusieurs semaines, au sein du campus de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ).

"C'est l'une des addictions les plus dangereuses, après le crack", dit André Rolim, ancien joueur compulsif de 39 ans.

Issu d'une famille aisée de Fortaleza (nord-est), cet ingénieur de formation s'est retrouvé criblé de dettes et dit avoir eu "des pensées suicidaires", avant de suivre un long traitement.

L'Association nationale des jeux et loteries (ANLJ), qui représente certains grands sites de paris, affirme dans un communiqué envoyé à l'AFP que "les problèmes de compulsion liés aux paris en ligne n'atteignent qu'une petite partie du total des joueurs (...), de l'ordre de 1 à 1,5%". Elle reconnaît néanmoins que ces cas "sont extrêmement préjudiciables pour les parieurs et ceux qui les côtoient" et dit "être en discussions avec des ONG qui oeuvrent dans le soutien psychologique et le traitement de joueurs compulsifs, en vue de partenariats visant à la prévention".

Fernanda a vu sa soeur lui "arracher le téléphone des mains" et le confisquer pour qu'elle s'arrête de jouer: "Sans ma famille, je ne m'en serais jamais sortie".

Recettes

Tajine de poulet à la tomate



Ingrédients

- 4 cuisses de poulet
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillère à café de graines de coriandre
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 cuillère à café de gingembre en poudre
- 1 cuillère à café de mélange de safran
- Une brique de coulis de tomates
- 2 cuillères à soupe de miel d'orange
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel

Préparation

Dans une cocotte faites revenir les morceaux de poulet dans l'huile d'olive pendant 10 minutes et réservez.

Dans la même cocotte, faites revenir l'oignon émincé, l'ail et les épices pendant 5 minutes.

Remettez les morceaux de poulet, versez un verre d'eau et salez légèrement.

Laissez cuire pendant 10 minutes.

Ajoutez le miel, mélangez puis le coulis de tomates et laissez mijoter pendant 30 minutes.

Dépasser 1,5°C de réchauffement, même temporairement, aurait des conséquences "irréversibles"

Tout réchauffement du climat, même temporaire, au-delà de 1,5°C, limite jugée la plus sûre par les scientifiques, entraînerait des "conséquences irréversibles" pour l'avenir de l'humanité, conclut une vaste étude publiée mercredi dans Nature.

Cet avertissement, fruit de 3 ans de travaux menés par 30 scientifiques internationaux, vient répondre à une question de plus en plus d'actualité vu le retard pris par l'humanité pour réduire ses rejets de gaz à effet de serre: puisque la limite de 1,5°C fixée par l'accord de Paris semble parfois compromise, ne faut-il pas se résoudre à voir ce seuil dépassé pendant quelques décennies avant un possible rafraîchissement des températures ?

Non, répondent les scientifiques, un tel scénario, surnommé "overshoot", ne revient pas au même que de tout faire pour arrêter le réchauffement climatique, car il pourrait entraîner des répercussions "irréversibles", s'étalant sur des millénaires.

Dans une telle trajectoire, des "points de bascule" seraient atteints, comme le dégel du pergélisol et des tourbières, deux immenses réservoirs de carbone qui, s'ils disparaissaient, libéreraient d'énormes volumes de gaz à effet de serre qui réchaufferaient la planète.

En cas de dépassement pendant un siècle du seuil de 1,5°C, le niveau des mers pourrait ainsi s'élever de 40 centimètres supplémentaires, ce qui deviendrait une question de vie ou de mort pour les nations insulaires, indiquent par exemple les auteurs.

"Même si l'on faisait redescendre les températures, le monde dans lequel nous vivons ne serait plus le même que si l'on n'avait pas dépassé la limite", explique Carl-Friedrich Schleussner, chercheur de l'Institut international d'analyse de systèmes appliqués (Autriche) qui a dirigé l'équipe.

Selon les Nations unies, l'ensemble des engagements climatiques des pays mène le monde à un réchauffement de près de 3°C d'ici 2100 par rapport à l'ère pré-industrielle.

Les émissions de gaz à effet de serre

de l'humanité s'approchent d'un pic, mais le déclin n'a pas encore commencé alors qu'elles doivent être réduites de près de moitié d'ici à 2030 pour espérer tenir la limite de 1,5°C.

Un tel objectif ne serait toutefois qu'une étape sur l'obligation d'atteindre la neutralité carbone en 2050, quand les puits de carbone naturels et la technologie absorberont autant de gaz à effet de serre que la quantité rejetée par l'activité humaine. Vu le retard pris, certains scientifiques et décideurs politiques jugent désormais inévitable de franchir ce seuil de 1,5°C.

Pour M. Schleussner, ces résultats renforcent "l'urgence pour les gouvernements d'agir pour réduire les émissions maintenant et non plus tard, afin de maintenir le pic de réchauffement à un niveau aussi bas que possible".

